

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**Union - Travail - Justice**



---

# **RAPPORT ECONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER**

**ANNEXE A LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2022**

---

**Préparé**

Sous la direction de Madame le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

**Présenté par :**

**Mme. Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU,**  
Ministre de l'Economie et de la Relance

**Mme. Edith EKIRI MOUNOMBI épouse OYOUOMI,**  
Ministre du Budget et des Comptes Publics

## TABLE DES MATIERES

<b>PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2022.....</b>	<b>4</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....</b>	<b>5</b>
I.1. La conjoncture dans les principaux pays avancés.....	5
I.2. La conjoncture dans les pays émergents et en développement.....	5
I.3. La conjoncture dans les pays de la CEMAC.....	6
I.4. L'évolution des cours des produits de base.....	7
<b>II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL.....</b>	<b>9</b>
II.1 Les principaux secteurs d'exportation .....	9
II.1.1. Le secteur pétrolier.....	9
II.1.2. Le secteur des mines.....	9
II.1.3. Les industries du bois.....	9
II.2. Les autres secteurs .....	9
II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche.....	9
II.2.2. Les agro-industries .....	10
II.2.3. Les autres industries.....	10
II.2.4. Le bâtiment et travaux publics .....	10
II.2.5. L'eau et l'électricité.....	10
II.2.6. Le commerce.....	10
II.2.7. Les services .....	10
II.2.8 Le transport et auxiliaires .....	10
II.3. Le produit intérieur brut en 2021 .....	10
II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre).....	11
II.3.2. Le PIB par la demande (emploi).....	11
II.4. L'emploi, les salaires et les prix.....	12
II.4.1. L'emploi .....	12
II.4.2. Les salaires .....	13
II.4.3. Les prix .....	13
II.5. La monnaie et le crédit.....	14
II.6. La politique monétaire.....	15
II.7 Examen du respect des critères de convergence communautaire.....	16
II.7. La situation de l'exécution des finances publiques.....	16
<b>DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT .....</b>	<b>23</b>
I. Les principales hypothèses .....	24
I.2. Les résultats de la projection.....	25
I.2.1. L'équilibre des biens et services.....	25
I.3. Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire en 2022-2024.....	26

1.3.1. Critères de surveillance multilatérale .....	26
1.3.2. Indicateurs de surveillance multilatérale .....	27
1.4. L'emploi, les salaires et les prix .....	27
<b>TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER.....</b>	<b>37</b>
<b>I- OPERATIONS BUDGETAIRES .....</b>	<b>38</b>
1.1. Les recettes budgétaires.....	42
<b>1.1.1 Les recettes pétrolières .....</b>	<b>42</b>
<b>1.1.2 Les recettes hors pétrole .....</b>	<b>43</b>
1.2. Les dépenses budgétaires .....	43
<b>1.2.1 Les charges financières de la dette.....</b>	<b>44</b>
<b>1.2.2 Les dépenses de personnel.....</b>	<b>44</b>
<b>1.2.3 Les dépenses de biens et services .....</b>	<b>45</b>
<b>1.2.4 Les dépenses de transferts .....</b>	<b>46</b>
<b>1.2.5 Les dépenses d'investissement.....</b>	<b>46</b>
<b>1.2.6. Les autres dépenses .....</b>	<b>47</b>
1.3. Les comptes spéciaux (CS) .....	47
<b>1.3.1. Les comptes d'affectation spéciale (CAS) .....</b>	<b>48</b>
<b>1.3.2. Le compte de commerce .....</b>	<b>48</b>
<b>II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT.....</b>	<b>49</b>
II.1. Les ressources de trésorerie et de financement.....	49
II.2. Les charges de trésorerie et de financement .....	50

## **PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE DE L'ANNEE 2022**

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2022, l'économie mondiale, quoiqu'en ralentissement, devrait progresser de 3,6% contre 6,1% en 2021, en lien avec une meilleure maîtrise de la crise sanitaire, malgré l'apparition de nouveaux foyers de contaminations et les tensions géopolitiques.

L'expansion économique s'effectuerait dans un contexte d'alourdissement des finances publiques, de réduction progressive des mesures de soutien monétaires et budgétaires, de relèvement des prix des matières premières et d'augmentation du volume des marchandises échangées (+6,5% en 2022). Le nombre de demandeurs d'emploi se maintiendrait à des seuils relativement élevés.

### I.1. La conjoncture dans les principaux pays avancés

La situation économique des principaux pays avancés quoiqu'en repli resterait bien orientée, avec un taux d'expansion du PIB de 3,9% en 2022 contre 5,0% en 2021. En effet, cette progression tiendrait principalement de la reprise dans la plupart des pays, en raison de la vigueur de la consommation des ménages et un retour progressif de l'investissement.

Aux **Etats-Unis**, après une évolution de 5,6% en 2021, le taux d'accroissement du PIB en volume se situerait à 4,0% en 2022. Toutefois, la propagation du variant Omicron et le niveau élevé de l'inflation pourraient affecter les perspectives de croissance.

Soutenue par un rebond de la consommation des ménages et des dépenses d'investissement, l'expansion économique de **l'archipel nipponne**, troisième économie mondiale, se situerait à 2,5% en 2022 contre 3,3% l'année précédente, tirée par la reprise observée chez ses principaux partenaires économiques.

L'activité économique dans la **Zone Euro**, quoique positive, se caractériserait par un ralentissement. En effet, le PIB se situerait à 3,9% en 2022 contre 5,2% en 2021. L'activité serait contrainte par les prix élevés de l'énergie, les perturbations continues de l'offre et le relèvement de l'inflation.

En **Allemagne**, les pénuries de matériaux sur les marchés mondiaux et l'accroissement des tensions inflationnistes plomberaient la première économie européenne. A ces tensions s'ajouterait le risque de perturbation des livraisons de gaz, compte tenu de sa forte dépendance vis-à-vis de la Russie. Ainsi, le PIB évoluerait de +3,8% en 2022.

La montée des cours de l'énergie et la baisse du pouvoir d'achat impacterait l'expansion **économique française**. Cette dernière s'établirait à 3,5% contre 6,7% l'année précédente.

Au sein de la zone, l'évolution du PIB en **Espagne** et en **Italie** serait respectivement de +5,8% et +3,8%.

Dans la plupart des autres pays avancés, parmi lesquels le **Royaume-Uni** (+4,7%) et le **Canada** (+4,1%), la croissance resterait solide en 2022.

### I.2. La conjoncture dans les pays émergents et en développement

Les **pays émergents** et en développement maintiendraient un rythme de croissance positif en 2022. Des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes expliqueraient cette évolution. On

relèverait un bon niveau du volume des marchandises échangées et une hausse des prix des produits de base. Ainsi, l'activité dans cet ensemble économique croîtrait de 4,8%.

En **Russie**, en dépit des tensions socio-politiques, les données montreraient une expansion économique de 2,8% en 2022. Cette prévision optimiste s'expliquerait par le maintien à des niveaux relativement haut des cours de l'or noir et du gaz, dont le pays reste un des principaux producteurs. Néanmoins, cette prévision pourrait être remise en cause en cas de levée par les pays occidentaux de l'embargo sur les produits pétroliers russes.

Dans **les pays émergents** et en **développement d'Asie**, la croissance resterait vigoureuse au cours de l'année. Ainsi, le taux de croissance du PIB de cette zone progresserait de 5,9% pour 2022.

En **Asie, la Chine** voit sa reprise menacée par la forte hausse du coût des matières premières, en particulier du charbon, dont le pays est très dépendant pour alimenter ses centrales électriques, ce qui a pour corollaire une augmentation des coûts de production pour les entreprises. En raison de ces facteurs, la croissance du Produit Intérieur Brut réel est projetée à 4,8% pour l'année 2022. En Inde, la performance économique est anticipée à +9,0% sur la même période.

En **Amérique latine**, la bonne tenue des prix des matières premières a entraîné une révision des perspectives économiques. Ainsi, le PIB évoluerait de +2,4%. Le PIB brésilien croîtrait quant à lui de 0,3%. Au **Mexique**, l'expansion économique s'établirait à 2,8%.

L'intensification des conflits et des tensions géopolitiques, ainsi qu'un climat d'incertitude pèserait sur l'activité économique au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord** et ce, malgré la hausse des prix du pétrole sur les marchés. Il est par conséquent prévu une croissance de 4,3%.

En **Afrique subsaharienne** la croissance resterait soutenue, en dépit des risques liés à la résurgence de la pandémie. Avec une prévision de +3,7%, l'Afrique subsaharienne profiterait de la bonne tenue des prix des matières premières. Toutefois, la vie économique des pays de cette région serait perturbée par les fortes tensions inflationnistes.

### **I.3. La conjoncture dans les pays de la CEMAC**

Pour l'année 2022, la conjoncture économique dans les pays de la CEMAC serait en lien avec l'évolution des cours du baril de pétrole, de la pandémie et de la crise russo-ukrainienne.

Dans ce contexte, la croissance du PIB réel reviendrait à 3,1% en 2022 contre 1,4% en 2021 porté principalement par un rebond des activités pétrolières. A moyen terme, l'activité économique de la CEMAC devrait croître de 2,5% en 2023, de 2,1% en 2024 et de 2,8% en 2025, après 3,1% en 2022, sous l'impulsion du secteur non pétrolier.

La production réelle devrait toujours se maintenir en dessous de la production potentielle tout en s'améliorant à moyen terme, après la rupture de tendance observée en 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. Dans le même temps, le déficit budgétaire s'aggraverait et l'excédent du compte courant se contracterait.

#### **I.4. L'évolution des cours des produits de base**

En 2022, les cours des matières premières seraient chahutés par les principaux facteurs d'incertitude que sont la résurgence des variants de la Covid-19 dans certains pays comme la Chine, les goulets d'étranglement de l'offre, les pressions inflationnistes et les coûts de transport. En effet, malgré le ralentissement de la croissance mondiale à 3,6% du fait de la réduction des mesures de soutien budgétaire et des problèmes d'approvisionnement, les prix des produits énergétiques devraient progresser fortement (+57,2%), notamment ceux du pétrole brut (+54,5%). De même, les cours des autres produits de base se renforceront suite à la consolidation des cours des produits agricoles (+34,8%) et de ceux des métaux et minéraux (+9,9%).

##### **Le pétrole**

L'année 2022 serait marquée par une forte volatilité si l'offre s'avérait insuffisante sur le marché de l'or noir. En effet, malgré la volonté de l'Opep+ d'assouplir ses quotas, ses membres ne pourront pas faire face au surcroît de demande. De même, les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien, attaques des plateformes pétrolières dans les principaux pays producteurs) réduisent fortement les capacités de production. Dans ce contexte, le cours du baril Brent fluctuerait autour de 110,8 dollars.

##### **Les céréales**

Le marché des céréales serait marqué en 2022 par des pressions inflationnistes sur les intrants de culture, les tensions géopolitiques (guerre Russie-Ukraine) et les conditions climatiques. Dans ces conditions, la production mondiale serait amputée de 2 Mt à 774,6 Mt selon le Département Américain à l'Agriculture. En moyenne, l'indice des prix des céréales gagnerait 5%, avec notamment un cours moyen du blé qui se porterait à 261,45 \$/tonne.

##### **Les oléagineux**

La production mondiale d'oléagineux serait perturbée par le conflit russo-ukrainien (les deux pays représentant 73% de la production mondiale de soja). Ce déficit devrait amener les entreprises européennes et américaines à porter leurs choix sur l'huile de palme. Pour sa part, l'offre de l'huile de palme devrait croître de 1,3%, dans un contexte de durcissement des politiques environnementales dans les grands pays importateurs d'huile de palme et de respect de normes de production agricole durable. Dans ces conditions, les cours de l'huile de palme seraient très volatiles et se situeraient à 832,09 USD/tonne métrique contre 723,56 USD/tonne dans la loi de finances initiale.

##### **Le caoutchouc**

En 2022, la demande sera plus faible que prévu face à une offre en amélioration chez les principaux producteurs. Cette situation serait exacerbée par la résurgence des cas de contamination au coronavirus en Chine et les mauvaises performances du Japon. Dans le même temps, les tensions géopolitiques et la flambée des cours du pétrole vont renforcer la volatilité des cours sur le marché de ce produit. Ainsi, le prix moyen du caoutchouc naturel s'afficherait à 98,9 cents/livre.

##### **Le café**

L'Organisation Internationale du Café (OIC) prévoit une campagne 2021/2022 en baisse de 2,1% soit une production mondiale estimée à 167,2 Ms. Parallèlement, l'OIC projette une hausse de la demande de 3,3% à 170,3 Ms sur la période. En conséquence, les prix de l'Arabica

progresseraient de 5,4% à 175 cents/livre. De même, ceux du Robusta gagneraient 5,9% à 89 cents/livre.

### **Le cacao**

Le marché mondial enregistrerait un déficit de 181 000 tonnes de fèves en 2021/2022 contre un surplus de 215 000 tonnes en 2020/2021, soit une production estimée à 4,95 Mt. Dans un contexte de poussée de pressions inflationnistes, de relèvement des coûts de transport et de tensions géopolitiques, le marché du cacao serait volatile. De ce fait, le prix moyen du cacao se situerait à 2 355,96 USD/tonne.

### **Le sucre**

En 2021/2022, la demande mondiale de sucre pourrait dépasser l'offre de 0,8 million de tonnes comparativement à la campagne précédente. Ce déficit serait causé une nouvelle fois par les mauvaises conditions météorologiques au Brésil. Malgré les bonnes performances attendues de la Thaïlande (+39%) et de l'Union Européenne (+12%), la guerre en Ukraine devrait davantage réduire l'offre en provenance de la mer noire. Dans ces conditions, le prix moyen du sucre roux se stabiliserait à 15,49 cents/lb

### **L'or**

En 2022, le marché de l'or serait influencé par un léger relèvement des taux d'intérêt nominaux et un renforcement du dollar, dans un contexte d'inflation élevée et persistante et à une volatilité des marchés (Covid-19, tensions géopolitiques, etc.) de demande robuste provenant des banques centrales et la bijouterie. De ce fait, le prix moyen de l'or serait proche de 1 913,9 dollars américains l'once.

## **II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

Dans le cadre du nouveau programme appuyé par le FMI à travers le Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et la poursuite de la mise en œuvre du plan d'accélération de la transformation (PAT) 2021-2023 de l'économie nationale, le Gouvernement entend accélérer les réformes économiques, financières et sociales en cours, tout en tenant compte du contexte d'intensification de la guerre en Ukraine et ses effets sur la croissance mondiale, d'une part et de la levée des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19 depuis mars 2022, d'autre part.

### **II.1 Les principaux secteurs d'exportation**

#### **II.1.1. Le secteur pétrolier**

La production pétrolière nationale de 2022 progressait un peu plus faiblement qu'initialement soit +7,1% par rapport aux réalisations de 2021 (10,04 millions de TM) pour se situer à 10,75 millions de tonnes métriques (67,7 millions de barils) contre 10,9 millions de tonnes métriques dans la loi de finances initiale. Cette évolution s'expliquerait, entre autres, par l'arrivée à maturité de plusieurs champs, la suspension ou l'arrêt de certains projets de développement. Dans ce contexte, le prix moyen du baril de pétrole gabonais est désormais projeté à 80,0 dollars contre 60,0 dollars dans la loi de finances initiale.

#### **II.1.2. Le secteur des mines**

En 2022, la production nationale de minerais de manganèse progresserait de 9,9% pour atteindre 10,5 millions de tonnes contre 10,063 millions de tonnes initialement prévue, alors que les exportations se situeraient à 9,7 millions de tonnes (+9,5%). Ces performances s'expliqueraient par la montée en puissance des plateaux de Moanda (le nouveau site d'Okouma et le programme d'expansion de la mine de Bangombé), ainsi que des gisements de Binioni et Lebaye.

Parallèlement, les cours du minerai de manganèse devraient s'améliorer de 1,5% en 2022.

#### **II.1.3. Les industries du bois**

Les industries de transformation du bois consolideraient leurs performances en 2022. Ainsi, la production de bois débités progresserait de 9,4% à 1 518,3 millions de mètres cubes contre 1,172 million de mètres cubes projeté initialement. Le renforcement du tissu industriel, le dynamisme des unités installées dans les zones de Nkok et Ikolo l'amélioration de l'approvisionnement des usines en grumes expliqueraient cette évolution.

### **II.2. Les autres secteurs**

#### **II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche**

Le secteur de l'agriculture maintiendrait ses performances en 2022, en raison de l'amélioration des rendements des plantations d'huile de palme et la montée en puissance des plantations de caoutchouc naturel. Ainsi, la production de l'huile de palme brute est attendue à 107 900 tonnes en 2022 contre 107 300 tonnes en 2021 (+0,5%), malgré une projection initiale plus ambitieuse à 112 200 tonnes. La production globale de caoutchouc évoluerait de 20,8% pour s'établir à 14 000 tonnes.

En 2022, la filière pêche devrait tirer profit de l'installation des équipements, notamment les chambres froides, nouvellement mis en service au quai de débarquement d'Owendo.

## **II.2.2. Les agro-industries**

La branche de l'agro-industrie connaîtrait une consolidation de l'activité en 2022, portée par les huiles et corps gras (+11,5% à 34 000 tonnes), l'eau minérale et la production des boissons gazeuses et alcoolisées.

## **II.2.3. Les autres industries**

La branche des autres industries de transformation se caractériserait, en 2022, par un affermissement des performances (+3,9%), notamment la chimie (peintures et fabrication des médicaments), les matériaux de construction et la transformation de l'aluminium. Cette embellie résulterait de la fermeté des commandes des principaux clients (génie civil, logements, bois, etc.).

## **II.2.4. Le bâtiment et travaux publics**

L'activité dans le secteur des BTP serait influencée, en 2022, par l'accélération de nombreux chantiers notamment la poursuite des travaux de réhabilitation de voiries urbaines à Libreville et Port-Gentil, la finalisation des tronçons routiers et l'accélération des travaux des infrastructures ferroviaires. Le démarrage de nouveaux projets et la poursuite des travaux de « la Transgabonaise » devraient permettre d'accroître l'activité du secteur. En conséquence, la production progresserait de 7,7%.

## **II.2.5. L'eau et l'électricité**

La production de la branche Energie et Eau se consoliderait de 2,0% en 2022. Cette évolution découlerait de l'augmentation de la production en électricité, suite à la poursuite du renforcement de l'outil de production. De même, la production en eau potable croîtrait pour se situer à 126,5 millions de mètres cubes, soutenue par la mise en service de la nouvelle usine de production d'eau à CIMGABON 2, d'une capacité de plus 36 000 m<sup>3</sup>/jour.

## **II.2.6. Le commerce**

En 2022, le chiffre d'affaires du commerce général se redresserait de 1,8% à 959,4 milliards FCFA. Ce regain d'activité s'expliquerait par la sortie progressive de la crise sanitaire du covid-19 grâce au programme de vaccination et à la levée des mesures gouvernementales restrictives.

## **II.2.7. Les services**

La branche des autres services serait marquée par un affermissement de son activité en 2022, en lien avec la reprise dans plusieurs secteurs et la finalisation de certains travaux de construction de logements. Ainsi, le chiffre d'affaires des services évoluerait de +0,8%.

## **II.2.8 Le transport et auxiliaires**

L'activité des transports et auxiliaires de transport s'affermirait en 2022, du fait de la bonne tenue des secteurs minier et forestier. Ainsi, le volume global de marchandises acheminées par rails et manipulées dans les différents ports, progresserait de 16,2%. Dans le même temps, l'activité du segment du transport aérien enregistrerait une reprise.

## **II.3. Le produit intérieur brut en 2021**

L'année 2021 s'est caractérisée par un retour à la croissance, en dépit de la persistance de la pandémie de la Covid-19 survenue en 2020. Cette embellie a été soutenue par une relance des investissements privés, la poursuite des réformes structurelles avec la mise en œuvre des projets du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), appuyé par un nouvel accord avec nos partenaires économiques et financiers dans un contexte national d'allègement des mesures restrictives.

Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 1,5% en 2021, tiré par l'activité hors pétrole (+2,5%), malgré une nouvelle baisse de la production pétrolière (-6,7% contre -1,2% en 2020).

**Tableau n°1**: évolution du taux de croissance du PIB réel en %.

PIB/année	2018	2019	2020	2021
<b>PIB total</b>	<b>0,8</b>	<b>3,9</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,5</b>
Pétrole	-8,2	13,0	-1,2	-6,7
Hors pétrole	2,8	2,9	-1,9	2,5

Source : DGEPPF.

### II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre)

Sur le plan de l'offre de production, l'ensemble des secteurs a enregistré des performances positives : l'activité des secteurs secondaire et tertiaire s'est améliorée respectivement de 8,0% (contre -6,5% en 2020) et de 2,6% (contre -4,4% en 2020) alors que le dynamisme des branches du secteur primaire s'est consolidé à +1,8% (contre +4,2% en 2020).

L'évolution de l'activité dans le **secteur primaire** proviendrait d'une part de la progression de l'activité minière (+13,7%) résultant de la consolidation de la production des principaux gisements de manganèse (Franceville, Moanda, Okondja et Ndjolé). D'autre part, les performances de la branche Agriculture (+10,0%) résulteraient de la progression de l'agriculture de rente (+38,7%), essentiellement en raison d'un accroissement de la production d'huile de palme (+52,6% à 107,336 milliers de tonnes).

Toutefois, cette progression de l'activité du secteur primaire serait atténuée par la contreperformance dans la branche pétrolière (-6,7%), en raison du respect des quotas fixés par l'Opep.

L'accroissement dans le **secteur secondaire** est lié au dynamisme de l'industrie du bois (+33,1%) suite à la forte reprise de la demande locale et internationale (notamment chinoise et européenne) et d'un meilleur approvisionnement des usines en grumes. De même, l'activité des BTP se consoliderait de 18,1% grâce notamment à la relance des grands travaux de voirie, de la Transgabonaise, des barrages hydroélectriques, de la réhabilitation du chemin de fer.

La croissance dans les Autres Industries (+5,2%) résulte du regain des activités des BTP et de la montée en puissance des activités dans la ZERP de Nkok. Enfin, le dynamisme des industries agro-alimentaires (+3,9%) est lié à l'accroissement de la production industrielle d'huile raffinée et au rebond de la demande locale, particulièrement en eau et boissons gazeuses en lien avec l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19.

La hausse d'activité du **secteur tertiaire** (+2,6%), découle essentiellement du dynamisme de la branche Transport et Télécommunications (+4,4%), en lien avec la poursuite des bonnes performances du transport ferroviaire et maritime et la reprise timide du transport aérien. Par ailleurs, l'activité dans les Services repartirait à la hausse de +1,7% (contre -14,8% en 2020) en raison de l'allègement des mesures restrictives (réouverture des bars et restaurants, hôtels).

### II.3.2. Le PIB par la demande (emploi)

En 2021, suivant l'**optique demande**, l'activité économique a été soutenue aussi bien par la demande intérieure (+3,8%) que par la demande extérieure (+2,9%).

La progression de la demande intérieure découle de la reprise de l'investissement privé (+9,4%). En effet, la progression de l'investissement privé résulte de celle du secteur pétrole (+15,3%) et hors pétrole (+1,4%) notamment dans les mines, les autres industries, agriculture et transport. En revanche,

le retard dans l'exécution des projets d'investissement essentiellement financé par les bailleurs extérieurs n'a pas permis la reprise de l'investissement public (-14,6%).

Par ailleurs, la hausse de la demande intérieure a également été atténuée par un léger regain de la consommation privée de 0,6 points de croissance (-1,4%) dans un contexte de maîtrise des tensions inflationnistes.

La progression de la demande extérieure est expliquée par la progression des exportations hors pétrole (+12,2%) en dépit du recul des importations de biens (-2,4%). La hausse des exportations hors-pétrole résulte de la fermeté des activités dans les mines (+14,5%) porté par un relèvement de la demande asiatique en particulier, les rentes (+14,4%) et les bois sciés (+14,5%) encouragé par le dynamisme de la demande internationale du bois notamment dans les pays émergents.

## II.4. L'emploi, les salaires et les prix

### II.4.1. L'emploi

En 2021, les effectifs de la fonction publique ont augmenté de 2,6% pour se situer à 100 295 agents comparativement à l'année précédente. Cette situation s'explique par les régularisations des situations des agents en présalaire dans les différentes administrations publiques. Cette décision vient mettre fin au gel des régularisations pour le compte des fonctionnaires des secteurs dits non prioritaires.

Par contre, la Main d'Œuvre Non Permanente (MONP) continue à enregistrer une baisse de ses effectifs (-3,6%) en glissement annuel. La poursuite de la politique de mise à la retraite systématique des agents atteints par la limite d'âge explique cette situation.

**Tableau n°2** : évolution de l'emploi dans le secteur public (*hors collectivité locale*).

	2020	2021	Var 21/20
<b>Secteur Public</b>	<b>97 781</b>	<b>100 295</b>	<b>2,6%</b>
Fonction publique	84 168	87 176	3,6%
MONP	13 613	13 119	-3,6%

*Source* : DGBFIP (\*sans collectivités locales).

- **L'emploi dans le secteur public**

En 2021, les effectifs de la fonction publique se sont établis à 87 176 agents contre 84 168 agents à la même période un an plus tôt. La quasi-totalité des administrations ont enregistré une augmentation de leur effectif excepté dans l'administration centrale (-0,7%).

Le repli des effectifs dans l'administration centrale relève des départs à la retraite compensés par les régularisations des situations administratives enregistrés au sein de ladite administration.

**Tableau n°3** : évolution de l'emploi par pôles de départements.

Pôles de Départements	Fin décembre		Var. 21/20
	2020	2021	
POUVOIR PUBLIC	22 202	22 431	1,0%
ADM. GENERALE	15 546	15 434	-0,7%
ADM. ECONOMIQUE	6 757	8 091	19,7%
ADM. DEVELOPPEMENT	3 425	3 886	13,5%
ADM. DES TRANSPORTS	993	1 005	1,2%
ADM. DE L'EDUCATION	24 551	25 240	2,8%
ADM. SOCIALE	10 653	11 046	3,7%
AUTRES	41	43	4,9%
<b>TOTAL</b>	<b>84 168</b>	<b>87 176</b>	<b>3,6%</b>

*Source* : DGBFIP.

## II.4.2. Les salaires

La masse salariale du secteur public (hors collectivités locales), à fin décembre 2021, a légèrement progressé de 0,8% à 651,6 milliards FCFA, sous l'effet de la hausse de la Solde permanente (+1,0%), malgré la baisse des salaires de la MONP (-2,4 %).

**Tableau n°4 :** évolution de la masse salariale du secteur public (en milliard FCFA).

	2020	2021	Var 21/20
Solde Permanente	627,9	645,0	2,7%
MONP	35,3	33,7	-4,6%
Autres	20,0	20,2	0,9%
<b>Total</b>	<b>683,2</b>	<b>698,9</b>	<b>2,3%</b>

*Sources : DGBFIP, DGCPT, DGEFF.*

- **La masse salariale par département**

Au terme de l'année 2021, la progression de 2,7% à 645,0 milliards FCFA de la Solde permanente résulte du recrutement et des régularisations des situations administratives, conformément à l'Arrêté n°0331/PM/MEFPTEP du 31 décembre 2020.

Cette réforme a permis le reclassement et le changement de statut des diplômés sortis des grandes écoles, ainsi que celui des agents en présalaire des secteurs prioritaires.

La hausse de la masse salariale a été plus prononcée dans les Administrations économiques (+3,3%) et du développement (+1,7%).

Toutefois, certains départements ministériels ont enregistré une baisse de leur rémunération, il s'agit notamment de l'administration des Transports (-2,3%); les autres administrations (-8,9%) et l'administration de l'Education (- 1,5%).

## II.4.3. Les prix

En matière des prix, l'année 2021 a été marquée par une atténuation des pressions inflationnistes. En effet, en moyenne annuelle, le taux d'inflation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est située à +1,1% contre +1,3% en 2020.

Cette maîtrise de l'inflation résulte notamment du maintien des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère et des prix à la pompe depuis mars 2020. Ainsi, on observe une baisse de l'inflation des Produits alimentaires & Boissons non alcoolisées (+1,3% contre +1,7%), des Transports (+2,5% contre +7,0%), des Communications (+0,3% contre +2,1%), des Loisirs et Culture (+0,2% contre +0,4%) et de l'Enseignement (+2,6% contre +2,7%).

Le taux d'inflation des Produits alimentaires & Boissons non alcoolisées a fléchi de 0,4 point, en raison du maintien des mesures de lutte contre la vie chère et l'accentuation des activités de contrôles des prix, en dépit d'un relèvement des cours internationaux des produits de base (indice FAO). Cette diminution concerne les produits tels que :

- la volaille, avec les cuisses de poulet dont le prix moyen a baissé de 3 points à 1 232 FCFA le kilogramme ;
- les légumes frais, en particulier, l'aubergine verte locale (de 955 FCFA à 918 FCFA en moyenne le kilogramme) et le gombo frais (de 3 067 FCFA à 2 930 FCFA le kilogramme) suite à l'augmentation de l'offre sur le marché, en lien avec la mise sur le marché des produits issus des exploitations du programme GRAINE;

- les poissons séchés ou fumés (+6,0% contre +9,2% en 2020) du fait de l'atténuation de l'inflation du maquereau fumé (+3,5% contre 10,4% en 2020).

La désinflation des transports est consécutive au maintien des prix à la pompe depuis mars 2020. La baisse de l'inflation de la communication découle des offres promotionnelles (téléphone, internet).

En revanche, on observe une persistance des tensions inflationnistes sur les postes suivants : « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,2% contre -0,8%), « Meubles. Articles de ménage et entretien courant de la maison » (+2,1% contre 0,6%), « Restaurants et hôtels » (+1,3% contre +0,9%) et « biens et services divers » (+1,5% contre +0,1%), « Santé » (+0,03% contre -0,6%). Cette tendance est liée au maintien des mesures restrictives de la COVID-19.

En conséquence, le taux est resté de nouveau inférieur à la norme communautaire (+3%).

## II.5. La monnaie et le crédit

A la fin de l'année 2021, la situation monétaire large rapportée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et au secteur extérieur, serait marquée par :

- une hausse de la masse monétaire ;
- une appréciation des avoirs extérieurs nets ;
- une quasi stabilisation du crédit intérieur net ;
- une Position Nette du Gouvernement débitrice vis-à-vis du secteur monétaire ;
- un maintien de la politique monétaire.

**Tableau n°5** : situation monétaire large (en milliards FCFA).

Libellé/Année	déc-18 (estim.)	déc-19 (estim.)	déc-20 (estim.)	déc-21*(prév.)
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>600,4</b>	<b>479,7</b>	<b>371,9</b>	<b>529,3</b>
Banque centrale	418,6	384,9	310,2	467,6
Banques commerciales	181,8	94,8	61,7	61,7
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>1826,2</b>	<b>1968,6</b>	<b>2133,0</b>	<b>2121,3</b>
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>1973,2</b>	<b>2078,8</b>	<b>2232,2</b>	<b>2224,0</b>
<b>Créances nettes sur l'Etat</b>	<b>802,7</b>	<b>882,7</b>	<b>1094,8</b>	<b>1005,9</b>
<i>Position Nette du Gouvernement (PNG)</i>	842,8	946,8	1151,9	1063,0
<i>Créances nettes sur les organismes publics</i>	-40,1	-64,2	-57,1	-57,1
Crédits à l'économie	1170,5	1196,1	1137,4	1218,0
Autres postes nets	-147,0	-110,2	-99,2	-102,6
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>2309,7</b>	<b>2329,3</b>	<b>2390,0</b>	<b>2539,0</b>
Allocation de DTS	116,9	118,9	114,9	111,7
Circulation fiduciaire	385,2	360,6	395,5	438,6
Dépôts à vue	1138,8	1317,9	1307,9	1378,2
Dépôts à terme	785,7	650,8	686,7	722,2
	<b>(Variation en %)</b>			
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>15,2 %</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>6,2%</b>
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>9,2%</b>	<b>-20,1%</b>	<b>-22,5%</b>	<b>42,3%</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	12,8%	6,2%	7,1%	-0,5%
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>13,0%</b>	<b>4,6%</b>	<b>6,6%</b>	<b>-0,3%</b>
<i>Créances nettes sur l'Etat</i>	10,5%	3,5%	9,1%	-8,1%
<i>Crédits à l'économie</i>	2,5%	1,1%	-2,5%	7,1%

Source : BEAC - fév-2021\* : prévisions BEAC

## La masse monétaire (M2)

Elle devrait s'affermir de 6,2% à **2 539 milliards FCFA** à fin décembre 2021, sous l'effet de la hausse des avoirs extérieurs nets (42,3%). Au niveau de ses composantes, on noterait une augmentation des dépôts collectés (+5,3% à 2100,4 milliards FCFA).

## La quasi-monnaie

Elle se situerait à **722 milliards FCFA** sur la période d'étude, consécutivement à la reconstitution progressive de l'épargne des agents économiques.

## Les ressources extra-monétaires

Les ressources extra-monétaires s'établiraient à **214,3 milliards FCFA** à fin décembre 2021.

## Les contreparties de la masse monétaire

Au cours de la période sous revue, les contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets et crédit intérieur) se consolideraient de 5,2% à **2 753,3 milliards FCFA**.

## Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire s'apprécieraient fortement de 42,3% à **529,3 milliards FCFA** à fin décembre 2021, en rapport avec la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (passant de 310,2 milliards à 467,6 milliards FCFA).

## Le crédit intérieur

Il fléchirait sensiblement de 0,3% à **2 224 milliards FCFA** en décembre 2021, consécutivement au repli des créances nettes sur l'Etat (-8,1%).

## Les créances nettes sur l'Etat

En rapport avec les finances publiques, la situation nette débitrice de l'Etat s'établirait à **1 005,9 milliards FCFA** en fin décembre 2021 contre **1 094,8 milliards FCFA** un an plus tôt. Cette situation traduirait l'effort de remboursement de la dette de l'Etat contractée auprès du système bancaire. Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'améliorerait pour s'établir à **1 063,0 milliards FCFA** en 2021 contre **1 151,9 milliards FCFA** l'année précédente.

## Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se raffermiraient de 7,1% à **1 218 milliards FCFA**. Cette évolution serait tributaire des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant environ 90% du total des crédits.

## II.6. La politique monétaire

Au niveau de la sous-région, le Comité de Politique Monétaire a noté que la reprise économique serait faible, soit un taux de croissance du PIB réel de 1,3% en 2021, avec une légère hausse des tensions inflationnistes à 2,7 %.

De plus, les principaux taux d'intervention ont été fixés ainsi qu'il suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 3,25% ;
- Taux de facilité de prêt marginal : 5%
- Taux de facilité de dépôt : 0,00%

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) se présentent comme suit :

- les exigibilités à Vue (DAV) : 7% ;
- les exigibilités à Terme (DAT) : 4,5%.

En outre, la BEAC s'est fixée comme objectif d'avoir un niveau de réserves de change en mois d'importations des biens et services suffisant d'au moins 3 mois.

## II.7 Examen du respect des critères de convergence communautaire

A fin décembre 2021, la position globale du Gabon par rapport aux critères de surveillance multilatérale fait ressortir que deux critères n'ont pas été respectés sur les quatre. Il s'agit du solde budgétaire de référence et de la non accumulation d'arriérés. Sur la base des nouvelles hypothèses du cadrage macroéconomique et budgétaire, l'état de la convergence se présente comme suit :

**Tableau n°6** : critères de convergence en 2021.

	Norme	2020	2021	Observations 2021
Solde budgétaire de référence (% PIB) *	$\geq -1,5\%$	-3,4%	-2,1%	Non Respecté
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	1,4%	1,1%	Respecté
Le taux d'endettement public	$\leq 70\%$	71,1%	60,4%	Respecté
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours		49,8	Non Respecté
Intérieurs	Arriérés < 120 jours			
Extérieurs	Arriérés < 120 jours		49,8	

Source : DGEPP.

En 2021, le critère sur le **solde budgétaire de référence** s'est établi à -2,1% du PIB. Il est resté non conforme avec la norme communautaire ( $\geq -1,5\%$ ). On note cependant une amélioration de ce déficit de 0,7 points par rapport à 2020.

Le critère sur le **taux d'inflation** s'est établi à +1,1% en 2021, en-deçà de la norme communautaire de 3%. Cette évolution est liée à une maîtrise des tensions inflationnistes en raison du maintien des mesures de lutte contre la vie chère et du renforcement des contrôles des prix.

Le critère sur le **taux d'endettement** s'est établi à +60,4% du PIB en 2021 (inférieur à la norme communautaire fixée à 70% du PIB). Cette situation est imputable à une reprise de l'activité économique conjuguée aux efforts faits par les autorités en matière de paiement de la dette publique.

A fin décembre 2021, le critère sur la **non-accumulation** d'arriérés n'a pas été respecté.

## II.7. La situation de l'exécution des finances publiques

### II.7.1. Exécution des opérations budgétaires à fin mars 2022

A fin mars 2022, le solde net d'exécution, obtenu par consolidation du solde des opérations de trésorerie et de financement et le solde budgétaire global, s'établit à **82,4 milliards FCFA**.

Le montant total des recettes du budget de l'Etat, net des ristournes, a atteint **400 milliards FCFA**, pour une prévision annuelle de **2.016,3 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **20%**. En tenant compte des recettes des correspondants (Collectivités locales, des organismes internationaux, CNAMGS, etc.), ces recettes s'établissent à **436 milliards FCFA**.

A périmètre constant, les recettes budgétaires brutes sont en hausse de **8,7%** par rapport aux encaisses réalisées en 2021 qui se chiffraient à **401 milliards FCFA**.

## II.7.1.1. Exécution des recettes de l'Etat au premier trimestre 2022

### ➤ Exécution des recettes budgétaires

#### ○ Recettes pétrolières

Le taux de change moyen FCFA/USD s'est situé à **584,494 FCFA** contre **544,165 FCFA** sur la même période en 2021, soit une hausse de 7,4%, en lien avec les inquiétudes des investisseurs relatives au manque d'avancée des négociations entre l'Ukraine et la Russie, la perspective de voir la Banque centrale américaine relever ses taux d'intérêt de base, la dépréciation de l'euro causée par le conflit en Ukraine et de potentielles nouvelles sanctions occidentales contre la Russie.

Ainsi, à fin mars 2022, les recettes pétrolières ont enregistré une hausse de 33,8 milliards FCFA par rapport au niveau encaissé sur la même période en 2021 (113,6 milliards FCFA) pour se situer à 147,4 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par les performances de la RMP (+24,2 milliards FCFA) et du profit-pétrole (+18,5 milliards FCFA). Sur le premier trimestre 2022, les recettes ont été exécutées à 21,2% de la LFI 2022 du niveau prévu.

**Tableau 7** : Exécution des recettes pétrolières au premier trimestre 2022 (en milliards FCFA)

	Mars 2021 (1)	Mars 2022 (2)	(2) – (1)	LFI 2022	Taux d'exécution LFI 2022
IS	17,3	13,7	-3,5	151,1	9,1%
RMP	63	87,2	24,2	276,1	31,6%
Autres	30,4	46,4	16	258,1	18,0%
Transfert SOGARA	2,9		-2,9	8,5	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>113,6</b>	<b>147,4</b>	<b>33,8</b>	<b>693,8</b>	<b>21,2%</b>

Source : Cellule Technique –CICMB, DGCPT.

#### ○ Exécution des recettes douanières

A fin mars 2022, sur une prévision annuelle de 338,1 milliards FCFA, le recouvrement des recettes douanières, s'élève à **87,18 milliards FCFA** soit un taux d'exécution de **25,79%**. Rapporté à la prévision du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 de **72,14 milliards FCFA**, le taux de réalisation de ces recettes s'établit à **120,85%**.

Les recettes issues des flux de marchandises au cordon douanier sont en augmentation de 25,4% par rapport au premier trimestre de 2021. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des importations du "secteur pétrole et mines" et des produits de première nécessité du dispositif de lutte contre la vie chère.

**Tableau 8** : Exécution des recettes douanières au premier trimestre 2022

Libellés	1 <sup>er</sup> Trimestre 2021	1 <sup>er</sup> Trimestre 2022
Chiffres attendus/Objectif LF	69,54	72,14
Montant des Recouvrements des droits et taxes	69,57	87,18
<i>Dont régularisation des droits et taxes/liquidations années antérieures</i>	4,8	0
<b>Ecart Recouvrements/Chiffres attendus</b>	<b>0,03</b>	<b>15,04</b>
<b>Taux de réalisations du chiffre attendu/Objectifs LF</b>	<b>100,1%</b>	<b>120,9%</b>

Source : Cellule Technique –CICMB, DGDDI.

Ces résultats trimestriels, bien que favorables, pourraient être affectés par la résurgence des cas de contamination à la Covid-19 et l'impact de la crise en Ukraine sur l'économie mondiale.

#### ○ Exécution des recettes fiscales

A la fin du premier trimestre 2022, le recouvrement des recettes fiscales s'élève à **196,54 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **107%** par rapport à l'objectif du premier trimestre 2022, et de **23%** par rapport à l'objectif annuel 2022 (**849,75 milliards FCFA**).

Cette performance s'explique notamment par les évolutions suivantes :

- la hausse de **16,6% des recettes de TVA** qui ont atteint 58,4 milliards FCFA au premier trimestre 2022 par rapport à la même période en 2021 ;
- la progression de **24,1% de l'IRPP** à 31,1 milliards FCFA grâce au bon niveau de recouvrement des retenues sur salaires employés (+101,6%) et de la taxe complémentaire (+55,4%), malgré le faible recouvrement du précompte IRPP sur les cartes de séjour ;
- l'augmentation de **36,3% des autres impôts et taxes** (26,1 milliards FCFA) en dépit de la baisse de 2,4% des recettes non fiscales.

En revanche, les recettes générées par l'IS sont en baisse de **2%** pour s'établir à **58,9 milliards FCFA**.

**Tableau 9** : Exécution des recettes fiscales au premier trimestre 2022

	Objectif LFI 1T/2022	1 <sup>er</sup> Trimestre 2021 (1)	1 <sup>er</sup> Trimestre 2022 (2)	Taux d'exécution LFI 2022	(2) – (1)
<b>Impôts indirects</b>	<b>67,14</b>	<b>74,17</b>	<b>76,82</b>	<b>114,4%</b>	<b>2,7</b>
TVA	50,49	50,08	58,40	115,6%	8,3
Autres Taxes sur B&S	16,65	24,09	18,39	110,5%	-5,7
<b>Impôts directs</b>	<b>92,27</b>	<b>85,07</b>	<b>89,94</b>	<b>97,5%</b>	<b>4,9</b>
IS hors pétrole	57,34	60,03	58,88	102,7%	-1,2
IRPP	34,93	25,04	31,07	88,9%	6,0
<b>Autres taxes</b>	<b>23,90</b>	<b>19,12</b>	<b>26,05</b>	<b>109,0%</b>	<b>6,9</b>
Autres recettes fiscales	8,43	3,75	6,72	79,7%	3,0
Recettes non fiscales hors pétrole	5,79	3,58	3,50	60,4%	-0,1
<b>Recettes affectées</b>	<b>9,68</b>	<b>11,79</b>	<b>15,82</b>	<b>163,5%</b>	<b>4,0</b>
Recette à répartir		29,29	3,74		-25,6
<b>Recettes brutes</b>	<b>183,31</b>	<b>207,65</b>	<b>196,55</b>	<b>107,2%</b>	<b>-11,2</b>

Source : Cellule Technique –CICMB, DGI.

### ➤ Exécution des ressources de trésorerie et de financement

A fin mars 2022, le financement extérieur s'est traduit par des tirages au titre des prêts projets pour un montant de **7,9 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **130,0 milliards FCFA**.

S'agissant du marché intérieur, sur une prévision annuelle de **351,4 milliards FCFA**, les tirages exécutés se situent à 133,5 milliards FCFA sur la période.

**Tableau 10** : Exécution du financement à fin mars 2022 (en milliards FCFA)

	2022	
	LFI	Exécution à fin mars
<b>Financements intérieurs</b>	<b>351,4</b>	<b>133,5</b>
<b>Finex</b>	<b>287,5</b>	<b>7,9</b>
Prêts projets	130	7,9
Prêts programmes	157,5	0
<b>Total</b>	<b>638,9</b>	<b>141,4</b>

Source : Cellule Technique –CICMB, DGD.

### II.7.1.2. Exécution des dépenses du budget de l'État à fin mars 2022

A fin mars 2022, les paiements des dépenses inscrites au budget de l'Etat ont atteint **293,311 milliards FCFA**. Ces règlements comprennent les opérations du budget général pour **271,030**

**milliards FCFA** (14,7% d'exécution) et celles sur les comptes d'affectation spéciale pour **22,281 milliards FCFA**.

### II.7.1.2.1. Exécution des dépenses budgétaires

#### ➤ Dépenses du budget général

Sur une prévision de **1.841,87 milliards FCFA**, les dépenses ordonnancées et réglées au budget général à fin mars 2022, se chiffrent respectivement à **321,55 milliards FCFA** et **271,03 milliards FCFA** soit des taux d'exécution base ordonnancement et règlement de **17,47%** et **14,7%**.

**Tableau 11 :** Exécution des dépenses par titre (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	Ordonnances	Règlements	Taux Ordo	Taux Règl
Titre 1. Charges financières de la dette	316 911	53 773	53 773	17,0%	17,0%
Titre 2. Dépenses de personnel	684 006	170 351	170 351	24,9%	24,9%
Titre 3. Dépenses de biens et services	284 990	33 410	6 225	11,7%	2,2%
Titre 4. Dépenses de transfert	192 974	54 097	32 602	28,0%	16,9%
Titre 5. Dépenses d'investissement	326 497	7 859	7 859	2,4%	2,4%
Titre 6. Autres dépenses	36 500	2 062	220	5,6%	0,6%
<b>TOTAL</b>	<b>1 841 877</b>	<b>321 551</b>	<b>271 030</b>	<b>17,5%</b>	<b>14,7%</b>

Source : Cellule Technique –CICMB, DGCPT, DGBFIP.

#### ❖ Charges financières de la dette

Les règlements intervenus sur ce poste s'élèvent à **53,77 milliards FCFA** contre une prévision annuelle de **316,9 milliards FCFA**.

Ce poste de dépenses est composé de **20,54 milliards FCFA** au titre des charges d'intérêts sur la dette extérieure et de **33,23 milliards FCFA** pour le compte de la dette intérieure.

Les intérêts sur la dette extérieure se déclinent ainsi qu'il suit :

- 0,0026 milliard FCFA sur la dette bancaire ;
- 0,874 milliard FCFA sur la dette multilatérale ;
- 19,66 milliards FCFA sur les marchés financiers.

Les intérêts sur la dette intérieure se répartissent en intérêts intérieurs conventionnés pour **28,80 milliards FCFA** et ceux liés à la gestion de la trésorerie de l'État à hauteur de **4,4 milliards FCFA**.

Les intérêts sur la dette intérieure conventionnée comprennent :

- 7,4 milliards FCFA au titre des intérêts intérieurs courants-banques ;
- 21,4 milliards FCFA sur les marchés financiers.

Les charges de trésorerie de l'État se répartissent comme suit :

- 165 millions FCFA de frais bancaires ;
- 449 millions FCFA de facilité de caisse
- 3,8 milliards FCFA sur les intérêts des Bons du Trésor Assimilables (BTA).

#### ❖ Dépenses de personnel

Au premier trimestre 2022, les règlements au titre des dépenses de personnel ont atteint **170,35 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **684 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 24,9%. Dans cette catégorie de dépenses, la solde permanente représente **159,96 milliards FCFA** correspondant à un taux d'exécution de 25,4% de la prévision annuelle estimée à 630,81 milliards FCFA, tandis que les autres éléments de rémunération ont été exécutés à hauteur de 18,8%.

### ❖ **Les dépenses de biens et services**

Prévues à **284,99 milliards FCFA**, les dépenses de biens et services ont été ordonnancées à hauteur de **33,4 milliards FCFA**, pour un niveau de règlement de **6,2 milliards FCFA** à fin mars 2022, soit un taux d'exécution base ordonnancement de 12% par rapport à la prévision annuelle.

Nonobstant, les liquidations d'un niveau de **16 milliards FCFA**, les remboursements de TVA enregistrent une exécution de 4,3%. Les attributions de produits quant à elles enregistrent une exécution de **315 millions FCFA**, soit un taux d'exécution de 3,6% par rapport à la prévision annuelle.

### ❖ **Les dépenses de transferts**

Sur une prévision annuelle de **192,97 milliards FCFA**, à fin mars 2022 les dépenses de transferts ont été ordonnancées à **54,1 milliards FCFA** pour des règlements de **32,6 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution, base ordonnancement de 28%, imputable essentiellement au poste "Autres dépenses de transferts".

### ❖ **Les dépenses d'investissement**

Sur une prévision annuelle de **326,49 milliards FCFA**, les dépenses d'investissement ont été ordonnancées à **7,86 milliards FCFA** à fin mars 2022, soit un taux d'exécution de 2,4%. Toutefois, cette exécution porte uniquement sur les projets financés sur ressources extérieures prévus à **130 milliards FCFA** dans la loi de finances.

Les décaissements sur prêts projets ont été réalisés exclusivement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banco Santander tel que présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 12** : Exécution des tirages sur prêts projets à fin mars 2022 (en milliards FCFA)

	2022	
	LFI	Exécution à fin mars
<b>Tirages sur Prêts projets</b>	<b>130</b>	<b>7,9</b>
AFD	30,76	4,87
<i>réhabilitation du Transgabonais</i>	17,33	0,18
<i>renforcement structure sanitaire</i>	2,17	1,01
<i>construction de salles de classe</i>	11,27	3,68
BANCO SANTANDER	4,07	2,32
<i>conception réalisation travaux routiers</i>	4,07	2,32
BAD	38,89	0,66
<i>programme alimentation eau</i>	12,9	0,7

Source : Cellule Technique –CICMB, DGD, DGCPT, DGBFIP.

### ❖ **Autres dépenses**

Prévues à **36,5 milliards FCFA**, à fin mars 2022, les autres dépenses ont été ordonnancées à hauteur de **2,06 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution base ordonnancement de 5%.

#### ➤ **Exécution des comptes spéciaux (CS)**

En 2022, le budget de l'Etat comprend onze (11) comptes spéciaux dont dix (10) comptes d'affectation spéciale, à savoir les pensions, les prestations familiales et sociales, la promotion audiovisuelle et cinématographique, la promotion du sport, la formation pour l'emploi, le service universel des communications électroniques, la valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle de la qualité des produits pétroliers, le financement de l'habitat, et le service public de l'eau et de l'électricité et un (1) compte de commerce, développement durable de la pêche dont l'exécution est présentée ci-après.

Le compte d'affectation spéciale « **Pensions** » retrace les recettes et les dépenses de l'ensemble des régimes de pensions de retraite. Il a été exécuté en recettes à **6,6 millions FCFA** et en dépenses à hauteur de **18,24 millions FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « **Promotion audiovisuelle et cinématographique** » a été exécuté en recettes et en dépenses à **472 millions FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « **Promotion du sport** » a été exécuté en recettes et en dépenses à **1,048 milliard FCFA**.

Le compte d'affectation « **Service public de l'eau et de l'électricité** » a enregistré une exécution de **600 millions FCFA** en recettes et en dépenses.

Le compte d'affectation « **Formation pour l'emploi** » a enregistré une exécution de **597 millions FCFA** en recettes contre **74 millions FCFA** en dépenses.

Le compte d'affectation « **Salubrité publique** » affiche une exécution de **3,0 milliards FCFA** en recettes contre **1,8 milliard FCFA** en dépenses ;

Enfin, les comptes « **Service universel des communications électroniques** », « **Financement de l'habitat** », « **Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle de la qualité des produits pétroliers** », « **Prestations familiales et sociales** » n'enregistrent aucune exécution.

#### II.9.2.2.2. Les opérations de trésorerie et de financement

##### ➤ *Charges de trésorerie et de financement*

Les charges de trésorerie et de financement, ont été exécutées à hauteur de **164,5 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **852,36 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 19,3%. Ces dépenses se répartissent entre :

- les amortissements extérieurs : **10,4 milliards FCFA** ;
- les amortissements intérieurs : **77,7 milliards FCFA** ;
- les autres amortissements : **76,4 milliards FCFA**.

##### ➤ *Ressources de trésorerie et de financement*

Les ressources de trésorerie et de financement ont été mobilisées pour **176,36 milliards FCFA** sur une prévision annuelle de **792,07 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 22,3%. Elles sont composées des prêts projets pour **7,9 milliards FCFA**, des émissions de titres publics pour **133,5 milliards FCFA** et du financement non bancaire pour **35,04 milliards FCFA**.

L'exécution des opérations de trésorerie et de financement présente un solde excédentaire de **11,8 milliards FCFA**.

**Tableau 13** : Exécution des flux de trésorerie à fin mars 2022 (en millions FCFA)

	LF 2022	Exécution à fin mars	Taux d'exécution
Charges de financement et de trésorerie			
Amortissement (dette extérieure)	214 838	10 410	4,8%
Amortissement des prêts du secteur bancaire	355 192	77 687	21,9%
Autres amortissements	127 147	76 412	60,1%
Correspondants du Trésor			
Prêts et avances	155 188		0%
<b>Total</b>	<b>852 364</b>	<b>164 508</b>	<b>19,3%</b>

Ressources de financement et de trésorerie			
Tirages	287 462	7 859	2,7%
Émissions de titres publics	351 431	133 461	38,0%
Financement bancaire	69 392		
Financement non bancaire	83 789	35 036	41,8%
<b>Total</b>	<b>792 074</b>	<b>176 356</b>	<b>22,3%</b>
Solde des opérations de financement et de trésorerie	67 921	11 847	
Solde budgétaire global	-67 921	121 093	
<b>Solde net</b>	<b>0</b>	<b>132 940</b>	

*Source : Cellule Technique –CICMB, DGCPT, DGBFIP.*

## **DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**

Le contexte économique et social, national et international sous-tendant la loi de finances rectificative 2022 a changé comparativement à celui de la loi de finances initiale.

Sur le plan international, les tensions géopolitiques, notamment la survenance du conflit en Ukraine, devraient exercer une pression à la hausse sur les cours du baril de pétrole. De même, les fondamentaux d'une demande forte post pandémie couplée à une offre contrainte de l'Opep+ (certains membres ne disposent pas de capacités pour tenir l'engagement d'augmenter de 400 000 barils/jour en mars 2022 comme convenu) continueraient de soutenir ces cours. Et selon les prévisions du Fonds Monétaire International, la croissance mondiale ralentirait à 3,6% en 2022, contre 4,1% dans les prévisions de décembre 2021 en raison de ce contexte économique mondial difficile.

En outre, sur le plan national, la suspension des mesures restrictives de riposte contre la pandémie devrait relancer l'activité dans la plupart des secteurs. De plus, l'activité bénéficierait de l'accélération des projets d'investissement inscrits dans le Plan d'Accélération de la Transformation. Ainsi, tous les secteurs contribueraient positivement à la croissance.

### I. Les principales hypothèses

Sur la base des réalisations à fin 2021, des résultats des enquêtes économiques nationales d'avril 2022, de l'observé conjoncturel du premier trimestre 2022 et en tenant compte des perspectives révisées des prévisions de l'économie mondiale, les principales hypothèses macroéconomiques sont arrêtées comme suit :

- une production pétrolière en baisse de 2,04% pour s'établir à 10,750 Mt en 2022 contre 10,98 Mt dans la loi de finances initiale;
- une amélioration du prix de pétrole gabonais de 33,3% à 80 dollars le baril contre 60 dollars le baril dans la loi de finances initiale ;
- une appréciation du taux de change USD/FCFA pour se situer à 591,8 FCFA le dollar US contre 543,2 FCFA le dollar US dans les prévisions initiales;
- une hausse de 4,9% des exportations de manganèse à 9,707 millions de tonnes par rapport aux prévisions initiales de 9,257 millions de tonnes;
- un prix de la tonne de manganèse en hausse de 20,3% à 143,7 USD comparativement à la loi de finances initiale ;
- une amélioration de la production de bois transformé de 29,6% à 1518,8 milliers de tonnes par rapport à la loi de finances initiale.

**Tableau 14 :** Hypothèses du cadrage macroéconomique (en milliards FCFA)

	2020	2021 (1)	2022				2023	2024
			LF(2)	LFR (3)	LFR/LFI	(3)/(1)		
Production pétrolière (en millions de tonnes)	10,766	10,040	10,986	10,750	-2,04%	7,07%	10,989	11,104
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	40,2	69,7	60,0	80,0	33,33%	14,78%	70,7	70,7
Exportation de manganèse (en milliers de tonnes)	8089,8	8864,5	9257,4	9707,1	4,86%	9,51%	10961,0	11722,6
Prix de vente de manganèse (en \$US/tonne)	137,8	136,2	119,4	143,7	20,3%	5,50%	145,4	147,2
Production industrie minière (milliers de tonnes)	36,8	41,0	49,0	46,2	-5,7%	12,50%	49,1	53,1
Silico manganèse (milliers de tonnes)	35,4	41,0	49,0	46,2	-5,7%	12,50%	49,1	53,1
Manganèse métal (milliers de tonnes)	1,4	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0
Production de bois débité (milliers de m3)	1071,1	1425,9	1171,8	1518,8	29,6%	6,52%	1660,4	1840,0

	2020	2021 (1)	2022				2023	2024
			LF(2)	LFR (3)	LFR/LFI	(3)/(1)		
Prix de bois débité (\$/m3)	702,7	750,0	752,4	738,3	-1,8%	-1,55%	738,3	738,3
Taux de change	575,6	554,2	543,2	591,8	8,9%	6,78%	584,2	577,6

Source : DGEPPF.

## I.2. Les résultats de la projection

### I.2.1. L'équilibre des biens et services

Sur la base de ces hypothèses, l'activité économique nationale devrait s'améliorer en 2022. Le PIB afficherait un taux de croissance de 2,8% contre 3,0% prévu initialement. Côté offre, le secteur hors pétrole enregistrerait une croissance de 2,3% contre 2,5% dans la loi de finances initiale et le taux de progression du secteur de pétrolier passerait de 8,0% dans la LFI à 7,1% dans la loi de finances rectificative. Les moteurs de la croissance du secteur hors pétrole seraient les mines, l'agriculture, le bois, les BTP, les transports et les services. Côté demande, cette croissance serait soutenue à la fois par la demande intérieure et extérieure.

**Tableau 15 :** Évolution du taux de croissance du PIB

(En %)	2020	2021	2022			2023
			LFI	LFR	LFR- LFI	
					(Écart en point de croissance)	
<b>PIB total</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,2</b>
Pétrole	-1,2	-6,7	8,0	7,1	-0,9	2,2
Hors pétrole	-1,9	2,5	2,5	2,3	-0,2	3,3

Source : DGEPPF.

Du point de vue de la production, la performance économique interne serait portée par l'ensemble des secteurs en 2022. Comparativement à la loi de finances initiale 2022, ces prévisions sont en hausse pour les secteurs secondaire et tertiaire et en baisse pour le secteur primaire.

Le **secteur primaire** serait en hausse par rapport à 2021 mais ralentirait à 6,6% en 2022 contre +7,1% dans la LFI. La bonne tenue du secteur serait tributaire :

- de la hausse d'activité dans l'Agriculture (+5,4% contre +7,5% dans la LFI), en lien avec la hausse de la production de l'huile de palme de 0,5% à 107 872 tonnes et de celle du caoutchouc en progression de 20,8% à 13,968 mille tonnes en 2022, dans un contexte d'accélération de la mise en œuvre du Programme de Développement Agricole et Rural (PADAR-FIDA) ;
- de la hausse de la production pétrolière suite à l'arrêt des quotas de production de l'accord de l'OPEP+ et de l'optimisation des champs matures;
- de la bonne tenue de la branche minière (+9,9% contre +6,9% dans la LFI) attribuable au dynamisme des nouveaux gisements de manganèse;
- la hausse des performances dans l'exploitation forestière (+4,3% contre +3,5% dans la LFI), serait tributaire d'une augmentation de la demande des industries du bois.

Le **secteur secondaire** serait en hausse de +3,9% en 2022 contre +3,5% dans la loi de finances initiale. Ces performances résulteraient de :

- la progression des industries du bois de +6,5% contre 3,2% dans la LFI, liée au relèvement de la demande locale et internationale, à l'accélération de la politique visant la transition de l'activité vers les 2ème et 3ème transformation et à la mise en production de 2 nouvelles Zones d'Investissements Stratégiques (à Lambaréné et dans le Haut Ogooué) ;
- la consolidation de l'activité de l'industrie minière (+6,1%) ;

- la croissance des autres industries de +3,9% contre 3,5% dans la LFI suite aux bonnes performances de l'activité des entreprises dans les Zones Economiques, notamment l'industrie pharmaceutique ;
- La hausse projetée de l'activité dans l'industrie agroalimentaire de +2,0% serait à mettre au profit du dynamisme de la demande locale suite à la suspension des mesures restrictives.

L'activité du **secteur tertiaire** resterait en hausse de 2,4%. Cette évolution découlerait essentiellement :

- de la branche « Transports et Télécommunications » (+3,0%), liée à la reprise du transport aérien et de la consolidation du dynamisme du transport ferroviaire ;
- la progression de l'activité dans le « Commerce » et les « Services » respectivement de +2,1% et +1,3% en 2022.

Du point de vue de la demande, l'activité serait soutenue en 2022 aussi bien par la demande intérieure que par la demande extérieure.

La demande intérieure progresserait de 4,7% (contre +7,9% initialement prévu) en 2022. Celle-ci serait principalement tirée par la reprise de l'investissement public à +2,2% et la poursuite de la relance de l'investissement privé (+9,6% contre +9,8% en 2021) résultant de l'évolution dans les secteurs pétrole et hors pétrole (mines et transport), dans un contexte de tensions inflationnistes et de hausse de la consommation globale.

La hausse de la demande extérieure (+7,4% contre 11,9% dans la LFI) proviendrait de la croissance des importations des biens (+8,1%) et de l'augmentation des exportations des biens (+6,1%), en lien avec la bonne tenue de l'activité d'exportation de pétrole (+5,4%), de rente (+5,0%), de mines (+8,5%) et de bois (+6,1%).

### I.3. Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire en 2022-2024

#### I.3.1. Critères de surveillance multilatérale

Pour la période 2022 – 2024, sur la base du cadrage macro-budgétaire prévue dans la loi de finances rectificative 2022, le Gabon respecterait tous les quatre (4) critères de surveillance multilatérale retracés dans le tableau ci-après :

**Tableau 16** : Critères de surveillance multilatérale

	Norme	Réal	Projections			
		2021	LFI 2022	LFR 2022	2023	2024
Solde budgétaire de référence (%PIB) *	≥ -1,5%	-2,1%	-1,1%	-0,7%	-1,0%	1,3%
Taux d'inflation	≤ 3 %	1,1%	2,3%	3,0%	2,6%	2,3%
Le taux d'endettement public	≤ 70 %	60,4%	65,5%	54,1%	54,4%	48,0%
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours					
Intérieurs	Arriérés < 120 jours					
Extérieurs	Arriérés < 120 jours	49,8				

Source : DGEPPF.

- le **solde budgétaire de référence rapporté au PIB** s'afficherait en déficit à -0,7% du PIB en 2022 contre -1,1% prévu initialement. Ce taux serait au-dessus de la norme communautaire (≥ -1,5%). Sur la période 2023-2024, il devrait également être respecté (+0,1% en moyenne). Le solde budgétaire de référence deviendrait excédentaire sur la période en raison de la

hausse prévisionnelle des recettes totales, notamment hors-pétrole, conjuguée à la maîtrise des dépenses budgétaires.

- le **taux d'inflation** resterait à la limite du seuil communautaire (3%) en 2022, soit une moyenne de 2,6% sur la période du fait de l'augmentation de l'offre locale en produits agricoles. Cependant, ce taux serait supérieur à celui de la période précédente, en raison de la hausse des prix à l'international des produits alimentaires, des prix de l'énergie et des coûts du fret international.
- le **taux d'endettement** est projeté à 54,1 du PIB en 2022 en deçà du seuil communautaire ( $\leq 70\%$ ), mais en dépassement du seuil gouvernemental ( $\leq 35\%$  du PIB). Sur la période 2022-2024, l'endettement serait sur une trajectoire baissière, pour s'établir en moyenne à 51,2% du PIB. Cette baisse proviendrait de la stratégie mise en place par les autorités en vue de maîtriser la progression de la dette.

### 1.3.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

En 2022-2024, la quasi-totalité des indicateurs vont s'améliorer, au regard de leur évolution prévisible :

- l'activité économique s'intensifiera. **Le taux de croissance moyen** sur la période serait estimé à 3,0% contre +1,2% sur la période 2019-2021 ;
- **le déficit primaire hors recettes pétrolières** (% du PIB hors pétrole) est projeté à 6,2% en 2022. Il serait de -4,9% en moyenne sur la période 2022-2024 contre -6,8% en 2019-2021 ;
- **le taux de pression fiscale hors recettes pétrolières** est projeté à 12,8% en moyenne et resterait en dessous de la norme communautaire ( $\geq 17\%$ ) ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales hors pétrole** devrait diminuer de 8,8 points (53,5% en 2022-2024 contre 62,3% en 2019-2021), en raison de la progression des recettes fiscales hors pétrole et de la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses salariales de l'Etat ;
- **le ratio des dépenses de fonctionnement sur recettes fiscales (salaires, biens et services, transferts et intérêt sur la dette rapportés aux recettes fiscales)** connaîtrait une baisse de 13,7 points par rapport à la période 2019-2021. Cette tendance à la baisse résulterait du rythme de progression moins important des dépenses de fonctionnement comparativement à celui des recettes fiscales.

## 1.4. L'emploi, les salaires et les prix

### L'emploi

En 2022, le marché du travail serait marqué par une hausse de l'emploi dans le secteur privé suite à la levée de toutes les mesures de restriction liées à la crise sanitaire de covid-19. Ces perspectives seraient portées dans plusieurs secteurs de l'économie notamment les BTP, le commerce, les transports, les services et les mines.

De même, le secteur public enregistrerait une légère hausse qui proviendrait essentiellement de la régularisation des situations administratives des agents en présalaire et en attente d'intégration d'une part et des nouveaux recrutements dans les secteurs prioritaires (Santé, Education et Défense).

### Les salaires

En 2022, la masse salariale du secteur privé serait fortement liée aux performances de l'activité économique et des recrutements engendrés par le processus de relance économique. Dans le même temps, la masse salariale du secteur public augmenterait légèrement sous l'effet de la hausse des effectifs.

## **Les prix**

Les tensions inflationnistes seraient persistantes en 2022 pour un taux d'inflation à 3%. Le taux d'inflation serait en hausse de 1,6 point par rapport à la loi de finances initiale. Cette évolution serait liée entre autres à l'accroissement des prix de l'énergie, des coûts des transports et des produits alimentaires.

## **II- POLITIQUE BUDGETAIRE ET SECTORIELLE DU GOUVERNEMENT**

Depuis 2020, l'économie mondiale est affectée par la crise sanitaire. Cette détérioration de la situation économique a entraîné, au plan national, une baisse des recettes publiques et commande de prendre des mesures stratégiques pour accélérer la transformation du Gabon, pour renforcer l'économie, le système social, le système de santé et d'éducation en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

### **II.1. Une politique budgétaire portant sur le recouvrement optimal des recettes et l'exécution rationnelle des dépenses**

Pour l'efficacité de sa politique budgétaire, le Gouvernement maintiendra les efforts déjà consentis en matière de mobilisation des recettes et d'affermissement de l'efficacité des dépenses.

#### **II.1.1. Politique de mobilisation des recettes**

Dans un contexte marqué par la levée des mesures restrictives de lutte contre la covid-19, le Gouvernement prévoit de poursuivre les actions de mobilisation des recettes à travers les nouveaux axes de politique fiscale, en général, et de dépenses fiscales, en particulier.

##### **o En matière de politique fiscale**

Pour accroître ses recettes fiscales, le Gouvernement maintiendra sa politique axée sur l'élargissement de l'assiette de l'impôt et l'amélioration du système fiscal de recouvrement. Les mesures y relatives porteront spécifiquement sur :

- la mobilisation des dettes fiscales recouvrables à 33% pour l'exercice 2022 ;
- la poursuite des efforts d'immatriculation et de localisation des contribuables ayant délocalisé leur exploitation ;
- l'informatisation des magasins, aires de dédouanement et le dépôt douane, ainsi que l'interconnexion des deux derniers bureaux des régions douanières à Sydonia World ;
- la limitation du délai de paiement en espèces des taxes, droits de douane et autres revenus par les contribuables qui devront régler leurs impôts et taxes par virements bancaires, chèques, ou virements électroniques ;
- la généralisation du paiement des impôts, taxes, droits de douane et autres revenus par les contribuables par virements bancaires, chèques ou virements électroniques ;
- le relèvement du taux de TVA et des droits de douanes pour certains produits (également harmonisation/alignement des listes de produits) ;
- l'introduction d'un impôt synthétique, la contribution foncière unique (CFU), pour remplacer les impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties et la taxe d'habitation ;
- l'harmonisation des taux appliqués au cordon douanier avec ceux pratiqués sur le marché intérieur.

### o **En matière de dépenses fiscales**

Le gouvernement s'engage à poursuivre la rationalisation des avantages fiscaux et douaniers qui constituent une source importante de recettes supplémentaires et un axe majeur de mobilisation des recettes. Dans cette optique, les principales actions seront orientées vers :

- la réduction du champs et/ou la durée des avantages fiscaux, ainsi que le contrôle de la réalisation des contreparties pour lesquelles ces avantages sont accordés aux contribuables;
- l'encadrement des nouvelles exonérations fiscales et douanières avec la mise en place d'une commission spéciale dédiée à la surveillance des modalités d'exécution et de contrôle des contreparties associées ;
- l'annulation des exonérations accordées en dehors du cadre légal ;
- le renforcement des moyens des administrations fiscales et douanières afin de faciliter et de systématiser les contrôles conjoints (DGI/DGDDI) sur les produits exonérés ;
- le relèvement des taux et la réforme des exonérations accordées dans le cadre du programme de lutte contre la vie chère ;
- l'application progressive d'un taux réduit (10%) en lieu et place de l'exonération totale de TVA applicable à certains produits et services (hors champ des exonérations prévues par la directive CEMAC) ;
- la suppression des exonérations des patentes, droits d'enregistrement et contributions foncières pour les entreprises du secteur minier et application de la retenue à la source ;
- la réintégration des produits exonérés dans la liste des produits soumis à la CSS ;
- la suppression des exonérations des contributions foncières pour les ZIS & ZES.

### **II.1.2. Politique de rationalisation de la dépense publique**

En vue d'assurer la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique, le Gouvernement maintiendra et intensifiera les actions visant à optimiser la gestion de la masse salariale, rationaliser la gestion des services publics personnalisés (SPP) et améliorer l'exécution et la transparence budgétaire.

#### o **En matière de gestion de la masse salariale**

Le Gouvernement poursuivra le nettoyage du fichier des agents de l'Etat. A cet effet, l'accent sera mis sur :

- l'élaboration d'une stratégie à moyen terme sur l'évolution de la masse salariale précisant les réformes et évolutions nécessaires en matière de recrutements et de politique salariale ;
- la mise en œuvre du plan progressif d'apurement dans le budget des arriérés de solde ;
- le renforcement de gestion de la solde pour ne plus créer/accumuler de retards/arriérés en matière de solde sur la période du programme ;
- l'élaboration des fiches de postes ;
- la tenue des conférences de répartition des postes budgétaires dans le but de maîtriser les recrutements dans la fonction publique.

#### o **Au titre des dépenses de transferts et subventions**

Pour poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses relatives aux transferts et subventions, le Gouvernement intensifiera des mesures visant à faciliter la prise en charge des coûts sociaux des

services publics personnalisés (SPP) et des autorités administratives indépendantes (AAI). Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ses mesures seront axées sur :

- la proposition d'une première liste des SPP et des AAI à restructurer ou à supprimer ;
- la mise en place, suivant les recommandations des travaux de la task force (SPP, AAI), d'un cadre juridique rénové, relatif au pilotage stratégique, à la gouvernance et à la surveillance financière des établissements publics de l'État, qui visera à conditionner la création d'établissements publics à des études préalables ;
- le reporting des données financières, patrimoniales et de ressources humaines en vue de rendre l'information budgétaire et financière des SPP plus complète au Parlement ;
- la réflexion sur le développement, d'un module dédié dans VECTIS permettant de consolider l'ensemble des informations des SPP ;
- le renforcement des capacités à identifier, quantifier et gérer les risques budgétaires liés aux SPP ;
- l'amélioration de la qualité de l'annexe budgétaire relative aux opérateurs pour avoir une couverture exhaustive en présentant l'ensemble des informations financières sur ces entités, y compris leurs ressources.

#### ○ **En matière d'exécution budgétaire**

Pour ce qui est de l'efficacité de l'exécution et de la transparence budgétaire, l'optimisation des systèmes d'information financiers constituent une des priorités du Gouvernement. Afin de faciliter l'automatisation des informations entre les différents systèmes, fiabiliser l'exécution et faciliter la reddition des comptes, le Gouvernement poursuivra les actions suivantes :

- renforcer le contrôle interne comptable de l'Etat ;
- procéder à l'interfaçage automatique entre VECTIS et SIGFIP-ASTER ;
- renforcer les instruments de pilotage de l'exécution à travers notamment la mise en œuvre des plans d'engagement articulés avec le plan de trésorerie mensualisé joint à la loi de finances, ainsi que l'intégration de ces plans d'engagement dans VECTIS, conformément aux recommandations de la mission d'AFRITAC Centre.

L'exécution sera également améliorée en systématisant la pratique du paiement par journée comptable. Cette action accroitra l'amélioration des contrôles et la déconcentration généralisée de la fonction de l'ordonnateur dans l'exécution des dépenses de fonctionnement.

## **II.2. Une politique sectorielle orientée vers la poursuite de la mise en œuvre des engagements du PAT**

Sur le plan sectoriel, les engagements entrepris dans le cadre de la mise en œuvre des douze (12) batailles contenues dans le PAT et regroupées selon trois (3) pivots (pivot économique, pivot social et pivot transverse) se poursuivront.

Pour ce faire, une allocation budgétaire globale de **365,8 milliards FCFA** est prévue dans le PLFR **2022**. Cette allocation comprend **325,6 milliards FCFA** du budget général et **40,3 milliards FCFA** des comptes spéciaux.

**Tableau n°17** : Répartition des investissements par pivot du PAT (en millions FCFA)

Libellé	LFI 2022	LFR 2022	Ecart	
			Valeur	%
<b>Pivot Economique</b>	<b>21 371</b>	<b>17580</b>	<b>- 3 790 307</b>	<b>-17,7%</b>
Budget Général	16 951	13 021	- 3 929 467	-23,2%
Comptes spéciaux	4 420	4 559	139 159	3,1%
<b>Pivot Social</b>	<b>77 280</b>	<b>90 331</b>	<b>13 051</b>	<b>16,9%</b>
Budget Général	74 232	87 532	13 300	17,9%
Comptes spéciaux	3 048	2 799	- 249	-8,2%
<b>Pivot Transverse</b>	<b>267 124</b>	<b>258 138</b>	<b>- 8 986</b>	<b>-3,4%</b>
Budget Général	235 314	225 118	- 10 196	-4,3%
Comptes spéciaux	31 810	33 020	1 210	3,8%
<b>TOTAL</b>	<b>365 775</b>	<b>366 049</b>	<b>274</b>	<b>-0,3%</b>
Budget Général	326 497	325 671	825	2,8%
Comptes spéciaux	39 278	40 378	1 100	0,1%

Source : DGBFIP.

## II.2.1 Le pivot économique

Le pivot économique a pour objectif de préparer les secteurs productifs de demain en gérant le déclin progressif du pétrole et en accompagnant la montée en puissance de nouveaux secteurs. En vue de poursuivre la réalisation des batailles engagées dans ce pivot, le Gouvernement consentirait une dotation de **17,6 milliards FCFA** contre **21,3 milliards FCFA** en LFI 2022, soit une baisse de **3,8 milliards FCFA**.

### ○ En matière d'agriculture, élevage et pêche

Le Gouvernement entend poursuivre la préparation des secteurs productifs d'avenir qui devrait se traduire en 2022 par le renforcement de la sécurité alimentaire tout en développant les filières exportatrices, à travers notamment le maintien de la mise en place de zones agricoles à forte productivité et agropoles. Dans ce cadre, un don du partenaire chinois de **5,7 milliards FCFA** est attendu pour la mise en place d'une Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA).

De même, le Gouvernement ambitionne de poursuivre sa politique axée sur la distribution des terres agricoles dans les zones à forte productivité agricole (ZAP) et le programme semencier. A cet effet, l'accent sera également mis dans le développement du secteur halieutique à travers :

- la poursuite du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR2-FIDA) : **857,9 millions FCFA** ;
- la réhabilitation du CIAM : **97 millions FCFA** ;
- la poursuite du Programme GRAINE : **1,9 milliard FCFA** dont 1,3 milliard FCFA de financements extérieurs.

Parallèlement, la filière pêche notamment la transformation thonière serait structurée. Aussi, la mise en œuvre de l'accord de pêche signée entre la République Gabonaise et la commission de l'Union Européenne se poursuivra. Ce qui se traduirait par la reconduction des **3 milliards FCFA** ouverts en LFI dans le cadre du Fonds de Commerce « Développement durable de la pêche et l'aquaculture » ressources budgétaires supplémentaires avec la création en LFI d'un compte de commerce évaluées à **3 milliards FCFA**.

- **En matière de diversification de la filière forêt-bois et élargissement de ses débouchés**

En vue d'améliorer la productivité et diversifier la filière bois et d'élargir ses débouchés, l'assouplissement de la taxation envers les usines s'orientant vers les deuxième et troisième transformations serait poursuivie.

Aussi, dans le cadre de la protection du poumon forestier gabonais et pour garantir la sécurité des populations autochtones, le Gouvernement bénéficiera des dons de l'ordre de **658 millions FCFA**. De plus, une dotation globale de **1,5 milliard FCFA** provenant des Provisions pour investissement diversifié et en Hydrocarbures (PID PIH) est prévue pour la Protection de la côte du CAP LOPEZ.

## **II.2.2 Le pivot social**

En ce qui concerne le pivot social, le Gouvernement entend poursuivre la création des conditions d'un nouveau pacte social fondé sur une contribution accrue du secteur privé, une efficacité renforcée des services publics et la préservation des principaux filets sociaux.

A ce titre, une enveloppe budgétaire de **90,3 milliards FCFA** prévue pour les investissements permettra au Gouvernement de consolider sa politique de lutte contre la précarité, les inégalités sociales et de renforcer le dispositif de protection sociale.

- **En matière de santé**

Afin d'améliorer la prévention et l'offre d'accès aux soins, les efforts du Gouvernement se poursuivront sur la période. Sur le plan de la médecine préventive, le Gouvernement mettra en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation des populations sur les thèmes de l'hygiène et des maladies, tout en poursuivant l'intensification de la vaccination notamment celle contre la Covid-19.

Dans le même ordre, le renforcement de la surveillance épidémiologique et le contrôle de la qualité des médicaments constitueront également des actions prioritaires.

Dans le cadre de l'offre de soins aux populations, les actions suivantes sont programmées pour l'exercice 2022 :

- renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD) – FINEX : **2,2 milliards FCFA** ;
- construction, achèvement et réhabilitation des structures et équipement de santé sur l'ensemble du pays : **4,7 milliards FCFA** ;
- construction et réhabilitation des logements d'astreinte : **1,4 milliard FCFA**.
- équipements médicotechniques : **1,4 milliard FCFA**.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, des financements extérieurs sont attendus. Il s'agit :

- appui budgétaire covid 19 (BDEAC) : **15 milliards FCFA** ;
- appui sanitaire au Covid-19 (BIRD) : **59 millions FCFA** ;
- plan national de vaccination contre la covid 19 (BIRD) : **10,6 milliards FCFA**.

En outre, les financements PID-PIH apporteront **1 milliard FCFA** pour l'équipement des centres de traitement Covid-19.

- **En matière de protection sociale**

Dans un contexte post-Covid-19, le Gouvernement entend renforcer le dispositif de protection sociale avec la mise en œuvre du programme Gabon Egalité, de ce fait, les mesures répertoriées dans le cadre de ce programme, réparties entre différents départements ministériels, seront intensifiées pour un budget global de **5,4 milliards FCFA**, dont **750 millions FCFA** pour le ministère de la santé, **2,1 milliards FCFA** pour l'éducation nationale, **100 millions FCFA** pour la justice et, **1,7 milliard FCFA** pour le ministère des affaires sociales.

S'agissant des investissements de protection sociale, un montant de **1,1 milliard FCFA** serait consenti pour conduire les actions suivantes :

- réhabilitation de deux Centres pour Enfants Autistes et Trisomiques : **125 millions FCFA** ;
- relogement des personnes à mobilité réduite : **500 millions FCFA**.

Par ailleurs, en sus des mesures annoncées ci-dessus, le Gouvernement entend lancer :

- la réhabilitation des centres sociaux : **150 millions FCFA** ;
- l'équipement du Centre d'accueil des femmes victimes de violences : **350 millions FCFA**.

- **En matière de développement du capital humain**

### **L'éducation nationale**

Afin d'améliorer la qualité des enseignements au pré primaire, au primaire, au secondaire général et technique, d'augmenter l'offre en salles de classes, et de garantir de meilleures conditions d'apprentissage, le Gouvernement poursuivra l'exécution des chantiers de construction, de réhabilitation, d'achèvements et d'acquisition des établissements scolaires.

Dans ce cadre, les actions ci-après seront exécutées :

- les achèvements des établissements scolaires : **936 millions FCFA** ;
- Les acquisitions d'établissements scolaires **1,9 milliard FCFA** ;
- les nouvelles constructions via le financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Programme Investissement du Secteur Education (PISE) : **11,3 milliards FCFA** ;
- les modernisations de certains établissements scolaires à travers l'appui du PID- PIH : **3,2 milliards FCFA**.

En outre, la mise en œuvre des activités du programme Gabon Egalité dans le secteur de l'éducation mobilisera une dotation de **1,3 milliard FCFA** destinée à la réhabilitation des sanitaires des établissements scolaires.

### **L'enseignement supérieur**

Au niveau de l'Enseignement Supérieur, le Gouvernement entend poursuivre l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant, d'une part, et la promotion du développement de

l'offre de formation professionnalisante, d'autre part. Pour y parvenir, un programme de réhabilitation et de modernisation des Universités et Grandes Ecoles, notamment l'USTM et l'UOB, est prévu via le financement du PID-PIH à hauteur de **3,8 milliards FCFA**.

De même, des actions en faveur de l'adaptation et de l'orientation des étudiants au marché de l'emploi seront mises en place tout en appliquant les critères d'attribution et de maintien des allocations des études.

### **La formation professionnelle**

En matière de formation professionnelle, le Gouvernement maintiendra sa politique de formation et de réinsertion des jeunes par le biais des projets d'appui à l'employabilité des jeunes. Il s'agit davantage de faire correspondre l'offre de formation aux besoins du marché du travail à travers notamment, l'opérationnalisation des centres de formation professionnelle de M'vengué (Franceville) et de Tchengué (Port-Gentil).

A cet effet, une dotation de **28,5 milliards FCFA** est prévue dont **25,6 milliards FCFA** au titre des financements extérieurs, sur le projet d'Appui employabilité des jeunes cofinancé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale (BIRD).

### **II.2.3 Le pivot transverse**

Dans le cadre de la mise en œuvre du pivot transverse, le Gouvernement entend poursuivre les efforts entrepris dans la réalisation des grands projets d'infrastructures routières et d'assainissement, énergétiques et de transports. Aussi un montant global de **258 milliards FCFA** est-il prévu.

### **Le renforcement des infrastructures routières et d'assainissement**

En matière d'infrastructures routières et d'assainissement, le Gouvernement poursuivra la réalisation des projets prioritaires. Dans ce cadre, une dotation globale de **100 milliards FCFA** est prévue pour la poursuite des travaux d'amélioration des conditions de circulation à Libreville et ses environs, la Transgabonais d'une part, et les ouvrages d'assainissement, d'autre part.

De cette dotation, un montant de **13,6 milliards FCFA** attendue au titre du compte d'affectation spéciale « *Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle des produits pétroliers* » précisément à travers le programme « *Gestion du patrimoine routier* » servira principalement à l'entretien des routes à l'intérieur du pays et aux travaux d'urgence.

Ainsi, les projets suivants seront entre autres mis en œuvre :

- Voiries du Grand Libreville : **25 milliards FCFA** ;
- Aménagement bassin versant Terre Nouvelle : **4,3 milliards FCFA** dont **3,1 milliards FCFA** de la BID ;
- Aménagement bassin versant Nzeng-Ayong (FED) – RG : **1,5 milliard FCFA** ;
- Plan complet de réinstallation (PCR) RG : **3,9 milliards FCFA** ;
- Réhabilitation et construction de la Transgabonaise : **40 milliards FCFA**.

## **Le renforcement des infrastructures énergétiques et hydrauliques**

En matière d'infrastructures énergétiques, le Gouvernement poursuivra sa politique d'amélioration de l'offre des services énergétiques pour satisfaire le bien-être des citoyens et soutenir le développement économique. A ce titre, il est prévu la réalisation de nombreux projets structurants, notamment :

- Eclairage public Port Gentil et Franceville (PID PIH) : **3 milliards FCFA** ;
- Finalisation du Programme d'Urgence d'Electrification : **200 millions FCFA**.

En matière d'accessibilité à l'eau potable par l'ensemble des ménages du grand Libreville et des populations en milieu rural, les efforts consentis par les plus hautes autorités se poursuivront à travers :

- l'accélération du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville (PIEPAL) pour un montant de **11 milliards FCFA** ;
- l'accès aux services de base et renforcement des capacités des services ruraux à travers un financement de la BIRD à hauteurs de **8,3 milliards FCFA** .

## **Le renforcement des infrastructures de transport**

En ce qui concerne les infrastructures de transport, un accent particulier sera mis sur la poursuite de la réhabilitation du Transgabonais avec la participation de l'AFD pour un montant de **10 milliards FCFA**.

En outre, en vue de maintenir le niveau de sécurité et de sûreté des aéroports un montant de près de 4 milliards seront consentis.

## TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

## I- OPERATIONS BUDGETAIRES

Le budget de l'Etat, constitué des recettes et des dépenses, comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

Les ressources et les dépenses de l'Etat sont constituées des recettes et des dépenses budgétaires, d'une part, et des ressources et charges de trésorerie, d'autre part.

Les opérations budgétaires se chiffrent respectivement en recettes et en dépenses à **2.239,4 milliards FCFA** et **2.102,2 milliards FCFA** pour le PLFR 2022. De ces opérations, il en résulte un solde budgétaire global excédentaire de **137,2 milliards FCFA**, en lien principalement avec l'embellie enregistrée dans le secteur pétrolier.

Par catégorie, les dépenses du budget général et celles des comptes spéciaux se chiffrent respectivement à **1.950,2 milliards FCFA** et **152 milliards FCFA**.

Les recettes (nettes de prélèvements) prévues pour couvrir ces dépenses s'élèveraient à **2.087,4 milliards FCFA** pour le budget général et **152 milliards FCFA** au titre des comptes spéciaux.

**Tableau n°18** : Situation des opérations du budget de l'Etat (en millions FCFA)

Recettes	LFI 2022	LFR 2022	Dépenses	LFI 2022	LFR 2022	Soldes	Soldes 2022
<b>BUDGET GENERAL</b>							
Titre 1. Recettes fiscales	1 259 735	1 333 867	Titre 1. Charges financières de la dette	316 911	330 147		
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	53 231	53 231	Titre 2. Dépenses de personnel	684 006	684 006		
Titre 3. Cotisations sociales	10 780	10 780	Titre 3. Dépenses de biens et services	284 990	292 488		
Titre 4. Autres recettes	611 063	854 781	Titre 4. Dépenses de transfert	192 974	270 717		
<b>TOTAL RECETTES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>1 934 810</b>	<b>2 252 660</b>	Titre 5. Dépenses d'investissement	326 497	325 671		
<b>PRELEVEMENTS</b>	<b>-160 853</b>	<b>-165 284</b>	Titre 6. Autres dépenses	36 500	47 195		
Prélèvement sur les recettes au profit des collectivités locales	-29 530	-27 480					
Prélèvement sur les recettes au profit des organisations internationales	-11 101	-11 499					
Prélèvement au profit de la part patronale des pensions	-49 664	-49 664					
Prélèvement au profit des prestations familiales	-16 500	-16 500					
Prélèvement du Budget Général au profit du CAS Pensions	-3 000	-3 000					
Prélèvement de la CSS (GEF)	-27 129	-33 494					
Prélèvement des Cotisations d'assurance maladie obligatoire des agents publics	-10 780	-10 780					
Prélèvement sur les participations au profit de la SEM	-502	-502					
Prélèvement Taxe sur les jeux (10%)	-244	-270					
Prélèvement Agence d'exécution de la filière forêt bois	-6 801	-6 492					
Prélèvement Recettes ferroviaires ARTF	-2 352	-2 352					
Prélèvement Marchés publics	-1 682	-1 682					
Ristourne sur Amendes et divers ANUTTC	-1 071	-1 071					
Prélèvement Lutte contre l'enrichissement illicite	-499	-499					
<b>Dont Evaluation des Fonds de concours et ADP</b>	<b>12 932</b>	<b>12 997</b>	<b>Dont Crédits relatifs aux Fonds de concours et ADP</b>	<b>12 932</b>	<b>12 997</b>		
Lutte contre le tabagisme	196	217	ADP Santé	196	217		
Redevances Examens et Concours	1 019	1 019	ADP examens et concours (DG Examens et concours)	1 019	1 019		
Ristournes DG Marine Marchande	116	116	ADP Marine marchande	116	116		
Permis de conduire, Licences et cartes grises des Transport terrestre	183	183	ADP Transport terrestre (DGTT)	183	183		
Licences, médailles et diplômes sur Travail	834	834	ADP Travail (DGT)	834	834		
Revenus du patrimoine immobilier			ADP Entr. Patrimoine de l'Etat				
Produit des droits, amendes et pénalités sur activités minières	1	1	Fonds de soutien minier	1	1		
Produits des redevances d'agrément technique industriel	71	71	ADP Industrie	71	71		
Produits des redevances d'agrément technique des rebuts et carte de commerçants	470	470	ADP Commerce	470	470		
Participations dans les autres sociétés	1 306	1 509	Fonds Souverain de la République Gabonaise	1 306	1 509		
Produits des procédures judiciaires	1 057	897	ADP procédures judiciaires	1 057	897		
Ristournes DGCC	421	421	ADP Concurrence	421	421		
Ristournes CNLCEI	0	0	ADP CNLCEI	0	0		
Riposte Covid-19	3 135	3 135	ADP Fonds de Solidarité Covid	3 135	3 135		

Recettes	LFI 2022	LFR 2022	Dépenses	LFI 2022	LFR 2022	Soldes	Soldes 2022
Zone instables ferroviaires	4 123	4 123	ADP ARTF	4 123	4 123		
Ristourne Tourisme	0	0	ADP Tourisme	0	0		
Fonds de concours Covid-19			Fonds Covid-19	0	0		
<b>TOTAL DES RECETTES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL</b>	<b>1 773 957</b>	<b>2 087 376</b>	<b>TOTAL DEPENSES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL</b>	<b>1 841 877</b>	<b>1 950 224</b>		<b>137 151</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>							
Total des recettes pour les budgets annexes			Total des dépenses pour les budgets annexes				
<b>COMPTES SPECIAUX</b>							
<b>COMPTES DE COMMERCE</b>							
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE</b>	<b>3 389</b>	<b>3 389</b>	<b>DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE</b>	<b>3 389</b>	<b>3 389</b>		-
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	657	657	Titre 3. Dépenses de biens et services	339	339		
Appui aux politiques sectorielles de la pêche-FDC UE	657	657	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 050	3 050		
Titre 4 : Autres recettes	2 732	2 732					
Recettes issues prélèvement des ressources halieutiques CE	2 732	2 732					
<b>COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)</b>							
<b>PENSIONS</b>	<b>78 256</b>	<b>78 256</b>	<b>PENSIONS</b>	<b>78 256</b>	<b>78 256</b>	-	-
Titre 3. Cotisations sociales	75 256	75 256	Titre 4. Dépenses de transfert	75 256	75 256		
Part salariale (yc agents en détachement)	25 592	25 592	Pensions civiles et militaires				
Part patronale de l'Etat	49 664	49 664	Pensions spéciales				
Versement du budget général	3 000	3 000	Titre 6. Autres dépenses				
			Rappel pensions NSR	3 000	3 000		
<b>PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>	<b>PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>		
Titre 3. Cotisations sociales	16 500	16 500	Titre 4. Dépenses de transfert	16 500	16 500		
Allocations familiales	16 500	16 500	Prestations familiales	16 500	16 500		
<b>PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE</b>	<b>1 342</b>	<b>1 487</b>	<b>PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE</b>	<b>1 342</b>	<b>1 487</b>		
Titre 1. Recettes fiscales	1 342	1 487	Titre 3. Dépenses de biens et services	447	496		
Redevance audiovisuelle	1 342	1 487	Titre 5. Dépenses d'investissement	895	991		
Titre 4. Autres recettes							
<b>PROMOTION DU SPORT</b>	<b>4 413</b>	<b>4 889</b>	<b>PROMOTION DU SPORT</b>	<b>4 413</b>	<b>4 889</b>		
Titre 1. Recettes fiscales	4 413	4 889	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 207	2 444		
Taxe sur les jeux de hasard	487	540	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 207	2 444		
Droits d'accises	3 926	4 349					
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours							
Titre 4. Autres recettes							
<b>FORMATION POUR L'EMPLOI</b>	<b>4 572</b>	<b>4 198</b>	<b>FORMATION POUR L'EMPLOI</b>	<b>4 572</b>	<b>4 198</b>		
Titre 1. Recettes fiscales	4 572	4 198	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 524	1 399		
Taxe de formation professionnelle	4 572	4 198	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 048	2 799		
<b>SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES</b>	<b>2 441</b>	<b>2 441</b>	<b>SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES</b>	<b>2 441</b>	<b>2 441</b>		

Recettes	LFI 2022	LFR 2022	Dépenses	LFI 2022	LFR 2022	Soldes	Soldes 2022
Titre 1. Recettes fiscales	2 441	2 441	Titre 3. Dépenses de biens et services				
Redevance Universelle	2 441	2 441	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 441	2 441		
<b>VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT</b>	<b>16 457</b>	<b>18 209</b>	<b>VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT</b>	<b>16 457</b>	<b>18 209</b>		
Titre 1. Recettes fiscales	16 246	17 998	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 935	2 141		
Redevance d'Usure de la Route	15 315	16 966	Titre 5. Dépenses d'investissement	14 523	16 068		
Taxe spéciale immobilière sur les loyers (TSIL)	932	1 032					
Titre 4. Autres recettes	211	211					
ROPPRON	51	51					
Revenus du patrimoine immobilier	160	160					
<b>FINANCEMENT DE L'HABITAT</b>	<b>8 124</b>	<b>7 460</b>	<b>FINANCEMENT DE L'HABITAT</b>	<b>8 124</b>	<b>7 460</b>		
Titre 4. Autres recettes	8 124	7 460	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 625	1 492		
Fonds National de l'habitat	8 124	7 460	Titre 5. Dépenses d'investissement	6 499	5 968		
<b>SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE</b>	<b>7 974</b>	<b>7 974</b>	<b>SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE</b>	<b>7 974</b>	<b>7 974</b>		
Titre 1. Recettes fiscales	7 974	7 974	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 392	2 392		
Redevance de l'eau	1 053	1 053	Titre 5. Dépenses d'investissement	5 582	5 582		
Redevance de l'électricité	6 921	6 921					
<b>SALUBRITE PUBLIQUE</b>	<b>7 200</b>	<b>7 200</b>	<b>SALUBRITE PUBLIQUE</b>	<b>7 200</b>	<b>7 200</b>		
Titre 4. Autres recettes	7 200	7 200	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 468	1 468		
Redevance des ordures ménagères	7 200	7 200	Titre 4. Dépenses d'investissement	4 697	4 697		
			Titre 5. Dépenses d'investissement	1 035	1 035		
<b>TOTAL RECETTES COMPTES SPECIAUX</b>	<b>150 669</b>	<b>152 002</b>	<b>TOTAL DEPENSES COMPTES SPECIAUX</b>	<b>150 669</b>	<b>152 002</b>		-
<b>TOTAL RECETTES BUDGET DE L'ETAT</b>	<b>1 924 625</b>	<b>2 239 378</b>	<b>TOTAL DEPENSES BUDGET DE L'ETAT</b>	<b>1 992 546</b>	<b>2 102 227</b>	-	137 151
<b>SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL</b>						-	-
<b>SOLDE BUDGETAIRE DE BASE</b>						-	53 231

Source : DGBFIP.

## I.1. Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales, dons, legs et fonds de concours, des cotisations sociales et des autres recettes. Elles n'intègrent pas la part patronale de l'Etat et les prestations familiales et sociales qui sont des transferts effectués des recettes du budget général aux comptes spéciaux. Au sein de chaque titre, les recettes budgétaires se répartissent entre les recettes pétrolières et les recettes hors pétrole.

Les recettes budgétaires se chiffraient à **2.335,5 milliards FCFA** contre **2.016,38 milliards FCFA** arrêtés dans la LFI 2022, soit une hausse de **319,2 milliards FCFA**.

**Tableau n°19** : Répartition des recettes budgétaires (en millions de FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>				
Titre 1 : Recettes fiscales	1 296 724	1 372 853	76 129	6%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	53 888	53 888	0	0%
Titre 3 : Cotisations sociales	36 372	36 372	0	0%
Titre 4 : Autres recettes	629 330	872 384	243 054	39%
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 016 314</b>	<b>2 335 497</b>	<b>319 183</b>	<b>16%</b>

Sources : DGI, DGDDI, DGEPP, DGH, DGBFIP.

### I.1.1 Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières affichent un niveau de **1.012,3 milliards FCFA** contre **693,8 milliards FCFA** arrêtés dans la LFI 2022, soit une hausse de **318,6 milliards FCFA**. Les recettes issues de ce secteur se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

Au titre des recettes fiscales, le produit des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, encore appelés impôts sur les sociétés pétrolières, s'établirait à **229,9 milliards FCFA** contre **151,1 milliards FCFA** prévus dans la LFI 2022, soit une hausse de **318,6 milliards FCFA**.

Les autres recettes ou recettes non fiscales, réparties entre les revenus des participations et les revenus du domaine pétrolier s'établiraient à **783,08 milliards FCFA** contre **542,7 milliards FCFA**, soit une progression de **240,4 milliards FCFA**, en lien principalement avec les revenus du domaine pétrolier, notamment la redevance pétrolière (+99,7 milliards FCFA) et le contrat de partage (+140,6 milliards FCFA).

**Tableau n°20** : Recettes pétrolières (en millions FCFA)

LIBELLÉ DES RECETTES	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			VALEUR	%
<b>TITRE 1 : RECETTES FISCALES</b>				
<b>Recettes fiscales</b>	<b>151 105</b>	<b>229 299</b>	<b>78 194</b>	<b>51,7%</b>
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	151 105	229 299	78 194	51,7%
<b>TITRE 4 : AUTRES RECETTES</b>				
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>542 686</b>	<b>783 086</b>	<b>240 399</b>	<b>44,3%</b>
Revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts	499 686	740 086	240 399	48,1%
Participations dans les sociétés pétrolières	7 200	7 200	0	0,0%
Vente Etat Gaz	14 000	14 029	29	0,2%
Redevances pétrolières	274 829	374 592	99 763	36,3%
Redevance gazière	1 248	1 190		
Contrats de partage	202 410	343 075	140 665	69,5%
dont transferts à SOGARA	8 505	8 500	-4,8	-0,1%

Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	43 000	43 000	0	0,0%
Redevance superficielle	3 000	3 000	0	0,0%
Boni sur attribution de permis	40 000	40 000	0	0,0%
<b>TOTAL DES RECETTES PETROLIERES</b>	<b>693 792</b>	<b>1 012 385</b>	<b>318 593</b>	<b>45,9%</b>

Sources : DGI, DGH, DGELF.

## I.1.2 Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole resteraient stables à **1.322,5 milliards FCFA**. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

**Tableau n°21** : Recettes hors pétrole (en millions FCFA)

LIBELLE DE LA RESSOURCE	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>A. TITRE 1 : RECETTES FISCALES (Brut)</b>	<b>1 145 619</b>	<b>1 143 554</b>	<b>-2 065</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Impôts et taxes directs</b>	<b>437 964</b>	<b>416 969</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
Impôts sur les sociétés	265 819	265 986	166	0,1%
Impôts sur les personnes	161 902	131 348	-30 554	-18,9%
Impôts sur les revenus des capitaux	10 242	19 635	9 393	91,7%
<b>Impôts et taxes indirects</b>	<b>707 655</b>	<b>726 585</b>	<b>18 931</b>	<b>102,7%</b>
Droits et taxes sur la propriété	8 526	14 654	6 128	71,9%
Taxes sur les biens et services	331 696	351 246	19 550	5,9%
Taxes formation professionnelle	4 572	4 198	-374	-8,9%
Droits et taxes de douanes	338 100	338 165	65	0,0%
Autres recettes fiscales	24 761	18 322	-6 439	-26,4%
<b>B. RECETTES FISCALES NETTES</b>	<b>1 145 619</b>	<b>1 143 554</b>	<b>-2 065</b>	<b>-0,2%</b>
<b>C. TITRE 2 : DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS</b>	<b>53 888</b>	<b>53 888</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>D. TITRE 3 : COTISATIONS SOCIALES</b>	<b>36 372</b>	<b>36 372</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
Cotisations de sécurité sociale	0	0	0	
Cotisations de retraite	25 592	25 592	0	0,0%
Cotisations CNAMGS	10 780	10 780	0	0,0%
<b>E. TITRE 4 : AUTRES RECETTES</b>	<b>86 643</b>	<b>88 710</b>	<b>2 066</b>	<b>2,5%</b>
<b>Revenus de la propriété</b>	<b>19 043</b>	<b>21 498</b>	<b>2 455</b>	<b>12,9%</b>
Revenus de participations	7 230	8 044	814	11,3%
Revenus du domaine foncier	1 606	1 856	250	15,5%
Revenus du domaine minier	8 624	9 769	1 145	13,3%
Revenus du domaine forestier	1 582	1 828	247	15,6%
<b>Ventes des biens et services</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Recettes diverses</b>	<b>67 600</b>	<b>67 212</b>	<b>-389</b>	<b>-1,0%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES (b+c+d+e)</b>	<b>1 322 523</b>	<b>1 322 524</b>	<b>2</b>	<b>0,0%</b>

Sources : DGI, DGH, DGELF.

## I.2. Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transferts, les dépenses d'investissement et les autres dépenses.

Les dépenses budgétaires, hors CAS, connaîtraient une hausse de 5,9 %, soit **108,3 milliards FCFA** pour se situer à **1.950,2 milliards FCFA** contre **1.841,9 milliards FCFA** dans la LFI 2022.

**Tableau n°22** : Présentation des dépenses par titre (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFR 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	316 911	330 147	13 236	4,18%
Titre 2. Dépenses de personnel	684 006	684 006	0	0,00%
Titre 3. Dépenses de biens et services	284 990	292 488	7 498	2,63%
Titre 4. Dépenses de transfert	192 974	270 717	77 743	40,29%
Titre 5. Dépenses d'investissement	326 497	325 671	-825	-0,25%
Titre 6. Autres dépenses	36 500	47 195	10 695	29,30%
<b>TOTAL</b>	<b>1 841 877</b>	<b>1 950 224</b>	<b>108 347</b>	<b>5,88%</b>

Source : DGBFIP.

### 1.2.1 Les charges financières de la dette

Les charges financières de la dette enregistreraient une hausse de **13,2 milliards FCFA** dans la LFR 2022 liée au service de la dette extérieure **(+8,4 milliards FCFA)** et intérieure **(+4,8 milliards FCFA)**. Elles se situeraient à **330,1 milliards FCFA** contre **316,9 milliards FCFA** dans la LFI 2022.

**Tableau n°25** : Charges financières de la dette (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>316 911</b>	<b>330 147</b>	<b>13 236</b>	<b>4%</b>
<b>Extérieure</b>	<b>171 111</b>	<b>179 510</b>	<b>8 399</b>	<b>5%</b>
<b>Intérêts sur emprunts extérieurs-courants</b>	<b>171 111</b>	<b>179 510</b>	<b>8 399</b>	<b>5%</b>
<i>Bilatéraux</i>	22 879	22 879	0	0%
<i>Multilatéraux</i>	38 442	48 130	9 688	25%
<i>Banques</i>	11 945	11 945	0	0%
<i>Marchés Financiers</i>	97 845	96 556	-1 289	-1%
<b>Intérieur</b>	<b>145 800</b>	<b>150 637</b>	<b>4 837</b>	<b>3%</b>
<b>Intérieurs-DGD</b>	<b>123 067</b>	<b>131 266</b>	<b>8 199</b>	<b>7%</b>
<i>Intérêts sur emprunts intérieurs-courants</i>	123 067	131 266	8 199	7%
<i>Banques intérieures</i>	27 497	31 476	3 979	14%
<i>Marchés Financiers</i>	95 570	99 790	4 220	4%
<b>Trésor-dette</b>	<b>22 733</b>	<b>19 371</b>	<b>-3 362</b>	<b>-15%</b>
<i>BEAC (agios)</i>	820		-820	-100%
<i>Facilités de caisse</i>	2 672	2 672	0	0%
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	17 895	15 354	-2 542	-14%
<i>Autres frais bancaires</i>	1 345	1 345	0	0%

Source : DGBFIP.

### 1.2.2 Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnels demeureraient stables au niveau de la loi de finances initiale à **684 milliards FCFA**.

**Tableau n°23** : Les dépenses de personnel (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>684 006</b>	<b>684 006</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Rémunérations du personnel</b>	<b>684 006</b>	<b>684 006</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<i>dont Solde permanente</i>	630 816	630 741	-75	0%
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	38 190	38 190	0	0%
<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>	15 000	15 075	75	0%

Source : DGBFIP.

### 1.2.3 Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services connaîtraient une augmentation de **7,5 milliards FCFA** par rapport à la LFI 2022 pour se situer à **292,5 milliards FCFA**. Cette hausse est principalement portée par les remboursements de TVA (+25,3 milliards FCFA), notamment la TVA pétrole pétrolière, les dépenses relatives aux élections (+1,0 milliard FCFA) et le recensement de la population (+2 milliards FCFA), en dépit d'une contraction des dépenses Covid (-24,6 milliards FCFA).

**Tableau n°24** : Les dépenses des biens et services (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>284 990</b>	<b>292 488</b>	<b>7 498</b>	<b>3%</b>
<i>Remboursement TVA hors pétrole</i>	53 891	30 785	-23 106	-43%
<i>Remboursement TVA pétrole</i>	-	48 437	48 437	-
<i>Dépenses Covid</i>	35 527	11 277	-24 615	-69%
<i>Utilités publiques</i>	15 680	15 680	0	0%
<i>Gabon égalité</i>	2 074	2 074	0	0%
<i>Prime d'assurance</i>	1 421	1 421	0	0%
<i>Inhumation et aides aux familles</i>	1 838	1 838	0	0%
<i>Elections</i>	6 285	7 306	1 021	16%
<i>Autres biens et services</i>	159 100	164 797	5 697	4%
<i>Attributions de Produits</i>	8 809	8 873	65	1%
DG Santé (Lutte contre le tabagisme)	196	217	21	11%
Licence de transports (DGTT)	81	81	0	0%
Cartes grises (DGTT)	61	61	0	0%
Permis de conduire (DGTT)	41	41	0	0%
DG Marine Marchande	116	116	0	0%
Fonds de soutien minier	0,7	0,7	0,0	0%
ADP Industrie	71	71	0	0%
ADP Commerce	470	470	0	0%
Redevance Examen et concours	1 019	1 019	0	0%
Ristournes issues de la délivrance des diplômes et des médailles	306	306	0	0%
Ristournes issues des autorisations et renouvellements d'emploi aux travailleurs étrangers	66	66	0	0%
Ristournes issues des contrôles-DG Travail	462	462	0	0%
Fonds Souverain de la République Gabonaise	1 306	1 509	203	16%
ADP procédures judiciaires	1 057	897	-160	-15%
Ristournes DGCC	421	421	0	0%
Riposte Covid-19 (produit des tests PCR)	3 135	3 135	0	0%

Source : DGBFIP.

## I.2.4 Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts enregistreraient une hausse de **77,7 milliards FCFA** par rapport à la LFI 2022, tirées essentiellement par les subventions relatives aux prix des produits pétroliers (+71,5 milliards FCFA) et à la farine (3 milliards FCFA).

En effet, dans un contexte marqué par le conflit russo-ukrainien, le prix du baril de pétrole connaîtrait une augmentation significative qui devrait entraîner une flambée des prix du carburant à la pompe. La stabilisation desdits prix exige des efforts supplémentaires de la part des pouvoirs publics. Ce qui explique le relèvement de la subvention des produits pétroliers.

De même, pour pallier les effets de la hausse du cours du blé, le Gouvernement maintiendrait le prix de la farine grâce à une subvention de 3 milliards FCFA prévue dans le PLFR.

Par ailleurs, en vue de garantir la continuité de l'émission de nos chaînes de radio et télévision, une dotation de 1,3 milliard FCFA serait consentie au secteur de la communication.

**Tableau n°25** : Les dépenses de transfert (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
	en millions FCFA			
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>192 974</b>	<b>270 717</b>	<b>77 743</b>	<b>40%</b>
<i>dont:</i>			0	-
<i>Soutien des prix des produits pétroliers</i>	8 505	80 100	71 595	842%
<i>Fonds de concours</i>	1 095	1 095	0	0%
<i>PID-PIH</i>	5 279	5 279	0	0%
<i>Dons fonctionnement</i>	14 141	14 141	0	0%
<i>Autres transferts dont:</i>	163 955	170 103	6 148	4%
<i>Cotisations internationales</i>	8 747	8 747	0	0%
<i>Bourses</i>	45 160	45 160	0	0%
<i>Samu social</i>	1 485	1 485	0	0%
<i>Veuves et orphelins</i>	1 300	1 300	0	0%
<i>Provision élections sénatoriales</i>	0	0	0	-
<i>CNAMGS dont:</i>	30 376	30 376	0	0%
<i>Part patronale</i>	9 966	10 016	50	1%
<i>Filets sociaux</i>	2 400	2 400	0	0%
<i>Familles économiquement faibles</i>	2 000	2 000	0	0%
<i>Personne âgée</i>	1 528	1 528	0	0%
<i>CNAMGS</i>	2 353	2 353	0	0%
<i>Gratuité des accouchements</i>	7 872	7 872	0	0%
<i>Gabon égalité</i>	1 439	1 439	0	0%
<i>Institutions</i>	3 860	3 860	0	0%
<i>Autorités administratives indépendantes</i>	1 356	1 356	0	0%
<i>Inhumation et aides aux familles</i>	2 400	2 400	0	0%
<i>Hôpitaux:</i>	13 656	13 656	0	0%
<i>dont Covid 19</i>	3 500	3 500	0	0%
<i>Prime d'assurance</i>	400	400	0	0%
<i>Ticket modérateur</i>	4 500	4 500	0	0%
<i>Collectivités locales</i>	17 819	17 819	0	0%
<i>Opérateurs et autres transferts</i>	31 456	31 456	0	0%

Source : DGBFIP.

## I.2.5 Les dépenses d'investissement

Les actions entreprises dans le cadre de la poursuite de la rationalisation du programme d'investissement et la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) se maintiendront.

Aussi les dépenses d'investissement s'établiront à 325,7 milliards FCFA contre 326,5 milliards FCFA dans la LFI 2022, soit une baisse de 825 millions FCFA. Dans ce contexte, le financement de la Trangabonaise serait assuré à hauteur de 40 milliards FCFA.

**Tableau n°26** : Les dépenses d'investissement (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Écart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>326 497</b>	<b>325 671</b>	<b>-825</b>	<b>0%</b>
Financements sur ressources propres	168 673	180 673	12 000	7%
Dont dépenses Covid	432	432	0	0%
Transgabonaise		40 000	40 000	-
Projets sur dons	6 027	6 027	0	0%
Projets sur fonds de concours PID-PIH	16 673	16 673	0	0%
Dépenses Covid PID-PIH	1 000	1 000	0	0%
Financements extérieurs	130 001	117 175	-12 825	-10%
dont dépenses Covid-19		7 569	7 569	-
ADP Contrepartie Zone instables ferroviaires	4 123	4 123	0	0%

Source : DGBFIP.

### I.2.6. Les autres dépenses

Les autres dépenses enregistreraient une hausse de **10,7 milliards FCFA** pour s'établir à **47,2 milliards FCFA**, contre **36,5 milliards FCFA** dans la LFI 2022. Cette variation serait principalement imputable aux coûts sociaux de restructuration (+9,6 milliards FCFA) et la gestion du conflit homme éléphants (+1 milliard FCFA).

**Tableau n°27** : Les autres dépenses (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
	En millions FCFA			
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>36 500</b>	<b>47 195</b>	<b>10 695</b>	<b>29%</b>
<b>Intérieurs-AJE</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
Protocoles transactionnels	10 175	10 175	0	0%
Condamnations pécuniaires	3 171	3 171	0	0%
Séquestres	811	811	0	0%
Autres	843	843	0	0%
<b>Restructuration des entreprises</b>	<b>14 500</b>	<b>24 195</b>	<b>9 695</b>	<b>67%</b>
Coûts sociaux de restructuration	14 500	24 195	9 695	67%
<b>Divers</b>	<b>7 000</b>	<b>8 000</b>	<b>1 000</b>	<b>14%</b>
Dettes aux agents de l'Etat	3 000	3 000	0	0%
Autres contentieux	2 000	3 000	1 000	50%
Garantie de l'État sur PPP	2 000	2 000	0	0%
<b>Autres dépenses et/ou dettes</b>			<b>0</b>	<b>-</b>

Source : DGBFIP.

### I.3. Les comptes spéciaux (CS)

Les comptes spéciaux comprennent les comptes d'affectation spéciale et de commerce.

Au titre de la LFR 2022, les comptes spéciaux s'équilibreraient en recettes et en dépenses à **152 milliards FCFA**, contre **150,7 milliards FCFA** dans la LFI 2022.

**Tableau n°28** : Les comptes spéciaux (en millions FCFA)

Intitulés des Comptes spéciaux	LFI 2022		LFR 2022		Ecart	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Valeur	%
Comptes d'affectation spéciale	147 280	147 280	148 613	148 613	1 334	0,90%
Compte de commerce	3 389	3 389	3 389	3 389	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>150 669</b>	<b>150 669</b>	<b>152 002</b>	<b>152 002</b>	<b>1 334</b>	<b>0,88%</b>

Source : DGBFIP.

### I.3.1. Les comptes d'affectation spéciale (CAS)

Les CAS retracent les opérations budgétaires financées au moyen des recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

Conformément aux dispositions de la loi organique n°017/2020 du 17 juillet 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, la loi de finances rectificative 2022 consacre dix (10) comptes d'affectation spéciale (CAS). L'ensemble de ces CAS s'équilibre en recettes et en dépenses à **148,6 milliards FCFA** contre **147,3 milliards FCFA** dans la LFI 2022, soit une augmentation de **1,3 milliard FCFA**.

**Tableau n°29** : L'équilibre des comptes d'affectation spéciale (en millions FCFA)

Intitulés des Comptes d'affectation	LFI 2022		LFR 2022		Ecart
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Pensions	78 256	78 256	78 256	78 256	0
Prestations familiales	16 500	16 500	16 500	16 500	0
Promotion audiovisuelle et cinématographique	1 342	1 342	1 487	1 487	144
Promotion du sport	4 413	4 413	4 889	4 889	476
Formation pour l'emploi	4 572	4 572	4 198	4 198	-374
Service universel des communications électroniques	2 441	2 441	2 441	2 441	0
Valorisation du patrimoine de l'Etat et contrôle de la qualité des produits pétroliers	16 457	16 457	18 209	18 209	1 751
Financement de l'habitat	8 124	8 124	7 460	7 460	-664
Service public de l'eau et de l'électricité	7 974	7 974	7 974	7 974	0
Salubrité publique	7 200	7 200	7 200	7 200	0
<b>TOTAL</b>	<b>147 280</b>	<b>147 280</b>	<b>148 613</b>	<b>148 613</b>	<b>1 334</b>

Source : DGBFIP.

### I.3.2. Le compte de commerce

Les comptes de commerce retracent les opérations à caractère industrielles et commerciales effectuées à titre accessoire par des services de l'Etat non dotés de la personnalité morale. Les évaluations des recettes et prévisions de dépenses de ces comptes ont un caractère indicatif. Ils doivent être présentés et exécutés en équilibre.

Les crédits du compte de commerce n'enregistreraient aucune variation et s'équilibreraient en recettes et en dépenses, à **3,4 milliards FCFA** dans la LFR 2022.

**Tableau n°30** : L'équilibre du compte de commerce (en millions FCFA)

Intitulés du Compte de commerce	LFI 2021		LFR 2022		Ecart	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Valeur	%
Développement durable de la pêche	3 389	3 389	3 389	3 389	-	-

Source : DGBFIP.

## II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT

Les opérations de trésorerie et de financement retracent les ressources et les charges de trésorerie et de financement. Celles-ci affichent des niveaux respectifs de **960,1 milliards FCFA** et **1 097,2 milliards FCFA**, soit un solde de **-137,2 milliards FCFA** équilibrant celui des opérations budgétaires arrêté à **137,2 milliards FCFA**.

**Tableau n°31** : Les ressources et les charges de trésorerie et de financement (en millions FCFA)

Ressources et charges de trésorerie et de financement	LFI 2022	LFR 2022	Écart LFR 2022/LFI 2022	
			Valeur	%
Charges de trésorerie et de financement	852 364	1 097 238	244 874	29%
Ressources de trésorerie et de financement	920 285	960 087	39 802	4%
<b>Solde des opérations de financement et de trésorerie</b>	<b>67 921</b>	<b>-137 151</b>		
<b>Solde budgétaire global</b>	<b>-67 921</b>	<b>137 151</b>		
<b>Solde net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

Source : DGBFIP.

### II.1. Les ressources de trésorerie et de financement

Les ressources de trésorerie et de financement s'établiraient à **960,1 milliards FCFA** contre **920,3 milliards FCFA** dans la LFI 2022, soit une hausse de **4% (39,8 milliards FCFA)** portée par les tirages sur prêts programmes (+60%) et l'émission des titres publics sur marché intérieur (+17%). Toutefois, cet accroissement serait atténué par une diminution des droits de tirages spéciaux (-4%).

**Tableau n°32** : Les ressources de financement et de trésorerie (en millions FCFA)

Ressources de trésorerie et de financement	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFI 2022/LFR 2021	
			Valeur	%
<b>Tirages</b>	<b>287 462</b>	<b>369 503</b>	<b>82 041</b>	<b>29%</b>
Tirages sur conventions en cours	124 521	117 175	- 7 346	-6%
Tirages sur nouvelles conventions	5 480	-	- 5 480	-100%
Tirages sur prêts programmes	157 462	252 328	94 866	60%
Fonds Monétaire International	54 400	124 400	70 000	129%
Agence Française de Développement	30 000	29 518	-482	-2%
BDEAC	7 500	-	- 7 500	-100%
BAD	65 562	98 410	32 848	50%
<b>Droits de Tirages Spéciaux</b>	<b>212 000</b>	<b>120 000</b>	<b>-92 000</b>	<b>-43%</b>
<b>Emissions de titres publics</b>	<b>351 431</b>	<b>410 088</b>	<b>58 657</b>	<b>17%</b>
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	351 431	410 088	58 657	17%
<b>Financement non bancaire</b>	<b>69 392</b>	<b>60 496</b>	<b>- 8 896</b>	<b>-13%</b>
Accumulation des instances	69 392	60 496	- 8 896	-13%
<b>Total</b>	<b>920 285</b>	<b>960 087</b>	<b>39 802</b>	<b>4%</b>

Source : DGBFIP.

## II.2. Les charges de trésorerie et de financement

Les charges de financement et de trésorerie se chiffrent à **1.097,2 milliards FCFA** contre **852,4 milliards FCFA** dans la LFI 2022, soit une hausse de **244,8 milliards FCFA**.

**Tableau n°33** : Les charges de financement et de trésorerie (en millions FCFA)

Charges de trésorerie et de financement	LFI 2022	LFR 2022	Ecart LFI 2022/LFR 2021	
			Valeur	%
<b>Amortissement dette extérieure</b>	<b>214 838</b>	<b>287 931</b>	<b>73 093</b>	<b>34%</b>
<b>Emprunts extérieurs-courants</b>	<b>214 838</b>	<b>247 329</b>	<b>32 491</b>	<b>15%</b>
Bilatéraux	80 177	80 177	-	0%
Multilatéraux	81 937	100 985	19 048	23%
Banques	52 724	52 724	-	0%
Marché international	-	13 443	13 443	
<b>Emprunts extérieurs-arriérés</b>	<b>-</b>	<b>40 602</b>	<b>40 602</b>	
Bilatéraux		7 193	7 193	
Multilatéraux		22 245	22 245	
Banques		11 164	11 164	
<b>Amortissement des prêts du secteur bancaire</b>	<b>355 192</b>	<b>447 479</b>	<b>92 288</b>	<b>26%</b>
<b>Intérieur-DGD</b>	<b>355 192</b>	<b>447 479</b>	<b>92 288</b>	<b>26%</b>
Emprunts intérieurs-courants	355 192	447 479	92 288	26%
Banques	44 287	61 287	17 000	38%
Moratoires	62 422	137 710	75 288	121%
Marchés Financiers	248 482	248 482	-	0%
<b>Autres amortissements</b>	<b>127 147</b>	<b>218 980</b>	<b>91 833</b>	<b>72%</b>
Bons du Trésor Assimilables (BTA)		10 000	10 000	
Instances Trésor de la période précédente	77 147	107 595	30 448	39%
Arriérés de TVA	50 000	91 219	41 219	82,4%
Arriérés de TVA Hors Pétrole		35 819	35 819	
Arriérés de TVA Pétrole		55 400	55 400	
Arriérés intérêts extérieurs		10 166	10 166	
<b>Prêts et avances</b>	<b>155 188</b>	<b>142 848</b>	<b>-12 340</b>	<b>-8%</b>
Fonds Souverain de la RG	10 000	10 000	-	0%
Dépôts BEAC	145 188	32 848	-112 340	-77%
Dépôts DTS		100 000	100 000	
<b>Total</b>	<b>852 364</b>	<b>1 097 238</b>	<b>244 874</b>	<b>29%</b>

Source : DGBFIP.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie et de la Relance

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

**Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU**

**Edith EKIRI MOUNOMBI Epse OYOUOMI**